

**can-am** MC



**2009**

**Guide du  
conducteur**

Comprenant  
**Informations de sécurité,  
renseignements sur le véhicule  
et l'entretien**

**OUTLANDER<sup>MC</sup> MAX  
400 EFI**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Âge minimal recommandé: Conducteur: 16 ans. Passager: 12 ans. Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 0 5 4 8

## AVERTISSEMENT

**LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGÉREUSE.** Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MÔRTELLES.** Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.

## AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

## AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut être supérieur à celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

### PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

## AVERTISSEMENT

Ce produit contient ou émet des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou présenter d'autres dangers pour la reproduction.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am<sup>MC</sup>

Outlander<sup>MC</sup>

Rotax<sup>®</sup>

XP-S<sup>MC</sup>

TTI<sup>MC</sup>

# AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau VTT Can-Am<sup>MC</sup>. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés Can-Am est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

## S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre véhicule:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE.*

Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre concessionnaire ou les autorités locales.

Conservez le présent Guide du conducteur dans le véhicule; vous pourrez ainsi vous y référer pour obtenir des renseignements relatifs à l'entretien, au diagnostic des pannes et à la formation de tiers.

## Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

### **AVERTISSEMENT**

**Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.**

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

 **AVIS** Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

## À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site [www.guidesconducteur.brp.com](http://www.guidesconducteur.brp.com).

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration

continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* devraient être dans le véhicule au moment de la vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>1</b>
S'instruire avant de partir .....	1
Information concernant la sécurité .....	1
À propos de ce guide du conducteur .....	1

## ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

<b>PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL</b> .....	<b>8</b>
Empoisonnement au monoxyde de carbone .....	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence .....	8
Brûlures sur les composants chauds .....	9
Accessoires et modifications .....	9

<b>MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ</b> .....	<b>10</b>
--	-----------

<b>AVERTISSEMENTS D'UTILISATION</b> .....	<b>14</b>
---	-----------

<b>CONDUITE DU VTT</b> .....	<b>43</b>
------------------------------	-----------

Inspection de préutilisation.....	44
Vêtements .....	45
Transport de charges et d'un passager .....	46
Remorquage.....	47
Le VTT, un véhicule de travail.....	48
Conduite récréative .....	48
Environnement.....	49
Limites de conception .....	49
Utilisation hors route.....	49
Précautions générales et mesures de sécurité.....	50
Techniques de conduite .....	51

<b>ÉTIQUETTE MOBILE</b> .....	<b>58</b>
-------------------------------	-----------

<b>ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE</b> .....	<b>59</b>
---	-----------

## ***RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE***

<b>COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT</b> .....	<b>64</b>
---	-----------

1) Manette d'accélérateur .....	66
2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.....	66
3) Manette de frein.....	68
4) Frein de stationnement .....	68
5) Levier sélecteur .....	69
6) Combiné d'interrupteurs.....	70
7) Indicateur multifonctionnel.....	71
8) Prise 12 volts.....	75
9) Interrupteur d'allumage.....	76

<b>COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT (suite)</b>	
10) Pédale de frein .....	76
11) Repose-pied .....	77
12) Poignées de maintien .....	77
13) Siège du passager .....	77
14) Boîte de rangement .....	78
15) Loquet du siège du conducteur .....	79
16) Compartiment d'entretien .....	80
17) Compartiment de rangement arrière .....	81
18) Porte-bagages .....	81
19) Attelage de remorque .....	82
20) Trousse d'outils .....	82
21) Poignée du démarreur à rappel .....	82
22) Treuil .....	82
23) Interrupteur de commande du treuil .....	83
24) Télécommande de treuil .....	83
25) Prise de télécommande de treuil .....	84
<b>CARBURANT .....</b>	<b>85</b>
Essence recommandée .....	85
Pour faire le plein .....	85
<b>CONSIGNES D'UTILISATION .....</b>	<b>86</b>
Utilisation durant la période de rodage .....	86
Démarrage du moteur .....	86
Changement de rapport .....	86
Pour arrêter le moteur .....	87
Entretien d'après-utilisation .....	87
Que faire si le véhicule a capoté .....	87
Que faire si le véhicule est submergé d'eau .....	87
<b>PERSONNALISATION DE LA CONDUITE .....</b>	<b>89</b>
Réglage de la suspension .....	89
<b>TRANSPORT DU VÉHICULE .....</b>	<b>90</b>

### **RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN**

<b>TABLEAU D'ENTRETIEN .....</b>	<b>92</b>
<b>INSPECTION APRÈS 10 HEURES .....</b>	<b>98</b>
<b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN .....</b>	<b>99</b>
Filtre à air .....	99
Boîtier de filtre à air .....	100
Huile à moteur .....	100
Radiateur .....	104
Liquide de refroidissement .....	105

<b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite)</b>	
Pare-étincelles du silencieux .....	108
Câble d'accélérateur .....	109
Manette d'accélérateur .....	111
Bougie .....	111
Batterie .....	112
Fusibles .....	112
Feux .....	113
Vis de vidange du couvercle de la transmission CVC .....	116
Protecteurs de soufflets et d'arbre d'entraînement .....	116
Suspension .....	117
Roues et pneus .....	117
Freins .....	119
Carrosserie .....	121
Châssis .....	122
<b>ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE .....</b>	<b>123</b>

### **INFORMATION TECHNIQUE**

<b>IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE .....</b>	<b>126</b>
Numéro d'identification du véhicule .....	126
Numéro d'identification du moteur .....	126
Étiquette de conformité .....	126
<b>RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT .....</b>	<b>127</b>
<b>FICHES TECHNIQUES .....</b>	<b>128</b>

### **DIAGNOSTIC DES PANNES**

<b>DIRECTIVES TECHNIQUES .....</b>	<b>136</b>
<b>MESSAGES DE L'AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL .....</b>	<b>141</b>

### **GARANTIE**

<b>GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2009 .....</b>	<b>144</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2009 ...</b>	<b>150</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2009 .....</b>	<b>155</b>
<b>RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS .....</b>	<b>160</b>

**CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE ..... 161**

# ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

---

# PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

## Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.

## Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- Faites le plein d'essence à l'extérieur dans un endroit bien aéré loin de flammes, d'étincelles, de toute personne qui fume et de toute autre source d'allumage.
- Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.
- Ne remplissez pas trop le réservoir. Laissez de l'espace pour que l'essence puisse se dilater lorsque la température monte.
- Essuyez toute essence répandue.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner lorsque le bouchon de réservoir est enlevé.
- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge approuvé pour entreposer l'essence.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

## **Brûlures sur les composants chauds**

Le système d'échappement et le moteur peuvent être chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils aient cessé de fonctionner.

## **Accessoires et modifications**

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître la liste des accessoires offerts.

# MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

## AVERTISSEMENT

**CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE.** Ce véhicule se manie différemment des autres véhicules, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut être prudent, sinon une collision ou un capotage peuvent survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

## AVERTISSEMENT

**DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT** peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

- Lire attentivement ce Guide du conducteur et tous les avertissements apposés sur les produits et se conformer aux modes d'utilisation. Regarder attentivement le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant de conduire le véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. Suivre un cours de formation. Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, consultez votre concessionnaire Can-Am autorisé.  
É.-U. et Canada seulement: Pour connaître où se tiennent les cours les plus près de chez soi, communiquer avec la Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535, poste 227.
- Toujours respecter l'âge prescrit. Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ne jamais transporter plus de un (1) passager sur ce véhicule. Le passager doit avoir au moins 12 ans. Lorsqu'il est assis sur le véhicule, il doit être capable de garder les pieds sur les marchepieds et de tenir les poignées de maintien en tout temps.
- Le passager doit être assis à l'endroit prévu à cet effet et tenir les poignées de maintien en tout temps. Ne pas laisser le passager s'asseoir ailleurs qu'à l'endroit prévu. Le passager ne doit jamais s'agripper au conducteur.
- Ne jamais conduire le véhicule si le siège du passager ou la boîte de rangement sont absents ou mal installés.
- Ne jamais transporter un passager lorsque la boîte de rangement est installée au lieu du siège du passager.
- La maniabilité et la stabilité d'un véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager. Conduisez plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne. Prévoyez davantage de distance pour freiner.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des routes asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et la voie publique.

## AVERTISSEMENT

- Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, qu'il s'agisse d'une route, d'une autoroute, d'un chemin de terre ou d'une route de gravier.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. Le conducteur et le passager doivent aussi se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière et porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon. Le passager doit porter un casque approuvé muni d'une mentonnière rigide.
- Ne jamais conduire sous l'effet de l'alcool ou de la drogue. Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Toujours s'assurer du fonctionnement sécuritaire du véhicule avant de partir en randonnée. Suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce guide.
- Le conducteur et le passager doivent toujours garder les deux mains sur le guidon ou les poignées de maintien et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Soyez attentif aux variations de terrain. Toujours tenir compte qu'on transporte un passager.
- Ne jamais utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle de ce véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain. Toujours tenir compte qu'on transporte un passager.
- Toujours respecter les méthodes de virage indiquées plus loin dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive. La stabilité et la maniabilité du véhicule peuvent changer quand on transporte un passager.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour son niveau de compétence. Ne pas oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de grimper une colline. Ne jamais oublier que la maniabilité et la stabilité d'un véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.

** AVERTISSEMENT**

- Toujours monter une pente de la façon indiquée plus loin dans ce guide. Examiner le terrain avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Le conducteur et le passager doivent transférer leur poids vers l'avant. Ne pas accélérer brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse. Ne jamais oublier qu'on transporte un passager.
- Toujours descendre une pente et freiner de la façon indiquée plus loin dans ce guide. Examiner le terrain avant de descendre une pente. Le conducteur et le passager doivent transférer leur poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible. Toujours tenir compte qu'on transporte un passager.
- Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables. Le conducteur et le passager doivent transférer leur poids vers le haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter si possible de se déplacer sur le flanc de collines escarpées. Toujours tenir compte qu'on transporte un passager.
- Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand on monte une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante en montée. Advenant un calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, utiliser la méthode de freinage décrite dans ce guide. Faire d'abord descendre le passager, puis descendre soi-même. Descendre du côté du haut de la colline ou sur le côté du véhicule s'il est dirigé vers le haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter en procédant de la façon décrite dans ce guide.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer en terrain inconnu. Ne jamais tenter de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide. Ne jamais oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de franchir des obstacles.
- Soyez toujours prudent quand le véhicule patine ou glisse. Ne jamais tenter de faire glisser ou patiner le véhicule si on transporte un passager, sinon le véhicule pourrait se renverser ou le passager pourrait être éjecté. On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et prudemment pour réduire les risques de dérapage et de perte de contrôle.

 **AVERTISSEMENT**

- Ne jamais utiliser ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. Il faut se rappeler que des freins humides sont moins efficaces. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner plusieurs fois pour sécher les plaquettes de frein. La distance de freinage peut varier lorsqu'on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'on transporte un passager. Prévoir davantage de distance pour freiner.
- Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement. Prendre en compte que le passager peut obstruer la vue du conducteur.
- Utiliser des pneus de dimension et de type prescrits dans ce Guide du conducteur. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations de ce guide.
- Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP. Ne JAMAIS installer de sièges pour passagers ni utiliser les porte-bagages pour transporter plus de un (1) passager.
- Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour ce véhicule, y compris le poids du conducteur et du passager, de toutes les autres charges et des accessoires ajoutés. Bien répartir et fixer solidement la charge. Ralentir et observer les instructions de ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner.
- Informer le passager des règles de base d'une randonnée sécuritaire.
- Le passager doit être attentif aux mouvements du véhicule et du conducteur.
- Le passager ne doit jamais se lever pendant une randonnée. Un mouvement excessif pourrait entraîner une perte de contrôle.
- Ne jamais oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager. S'exercer à faire les manoeuvres décrites dans ce guide avec et sans passager. Ne jamais oublier que la maniabilité et la stabilité d'un véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager nous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner. Dans certaines situations, ce véhicule peut être facile à manoeuvrer s'il n'y a que le conducteur, mais cela peut être différent s'il y a aussi un passager. Faire preuve de bon sens.

# AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Il est primordial qu'on les trouve dans le guide du conducteur de tous les VTT.

**REMARQUE:** Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

## AVERTISSEMENT



V00A0AQ

### **DANGER POSSIBLE**

Utilisation du VTT sans respecter les instructions.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le VTT dans les situations variées et sur divers types de terrain, avec ou sans passager.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**! AVERTISSEMENT**

V00A1AQ

**DANGER POSSIBLE**

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce VTT.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation par un enfant d'un VTT qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce VTT, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce VTT.

**! AVERTISSEMENT**



V00A1BQ

**DANGER POSSIBLE**

Ne pas respecter l'âge minimal recommandé pour le passager.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Un enfant de moins de 12 ans peut ne pas avoir les habiletés nécessaires pour rouler de façon sécuritaire et un grave accident pourrait survenir.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Aucun enfant de moins de 12 ans ne doit prendre place sur ce véhicule.

**! AVERTISSEMENT**

**DANGER POSSIBLE**

Ne pas tenir compte des limites physiques du passager.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Un passager qui ne peut pas mettre les pieds à plat sur les marchepieds peut être éjecté quand on circule en terrain cahoteux.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Lorsqu'il est assis sur le véhicule, le passager doit pouvoir en tout temps garder les pieds à plat sur les marchepieds et tenir les poignées de maintien.

**! AVERTISSEMENT**

V00A1CQ

**DANGER POSSIBLE**

Transport de plus de un (1) passager sur ce véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le transport de plus de un (1) passager réduit l'aptitude à assurer l'équilibre et le contrôle du véhicule.

Pourrait entraîner un accident causant des blessures au conducteur et/ou au passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais transporter plus de un (1) passager. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, le véhicule n'est pas conçu pour le transport de plus de un (1) conducteur et un (1) passager. Le passager doit utiliser le siège conçu à cet effet lorsqu'il prend place sur le véhicule.

Lorsque la boîte de rangement est installée au lieu du siège du passager, le véhicule se transforme en véhicule À UN UTILISATEUR (modèle mono-place) et on ne doit prendre AUCUN PASSAGER.

**! AVERTISSEMENT**



V00A2DQ

**DANGER POSSIBLE**

Permettre au passager de s'asseoir ailleurs que sur le siège prévu à cet effet.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le passager assis ailleurs que sur le siège prévu à cet effet pourrait:

- Compromettre la stabilité du véhicule, ce qui pourrait mener à une perte de contrôle.
- Être blessé s'il frappe des surfaces dures.

Une telle situation pourrait causer un accident, ce qui pourrait se traduire par des blessures au conducteur et/ou au passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Le passager doit toujours rester assis sur le siège prévu à cet effet en gardant les pieds bien à plat sur les marchepieds et en tenant les poignées de maintien.

**! AVERTISSEMENT**

V00A1DQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Les pneus du VTT ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non sur les surfaces asphaltées. L'utilisation du VTT sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et la voie publique.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A1EQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Risques de collision avec un autre véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur la voie publique, les routes et les autoroutes.

**! AVERTISSEMENT**

V00A1FQ

**DANGER POSSIBLE**

Conduire ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs. Le passager doit également porter un casque approuvé muni d'une mentonnière rigide.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans porter des verres de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- Des verres de protection ou une visière
- Une mentonnière rigide (recommandée pour le passager)
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

**! AVERTISSEMENT**



V00A07Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du VTT sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le passager pourrait tomber.

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

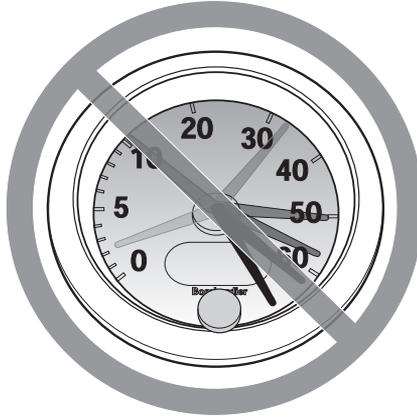
Votre vitesse de réaction peut être ralentie.

Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident pourrait en résulter, et le décès du conducteur et/ou du passager pourrait survenir.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Le conducteur et le passager ne devraient jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.

**! AVERTISSEMENT**

V00A08Q

**DANGER POSSIBLE**

Conduire le VTT à une vitesse excessive.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'une perte de contrôle du VTT, ce qui peut provoquer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

La maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage varient quand on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner.

**! AVERTISSEMENT**



V00A1GQ

**DANGER POSSIBLE**

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident et de renversement pour le conducteur et le passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

**! AVERTISSEMENT**

**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'inspecter le VTT avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le VTT.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Inspecter le VTT avant chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites plus loin dans ce Guide du conducteur.

**AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Conduire sur des cours d'eau gelés.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Si la glace cédaient sous le poids du véhicule, de graves blessures ou un décès pourraient s'ensuivre.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A1HQ

**DANGER POSSIBLE**

Enlever les mains du guidon (conducteur) ou des poignées (passager) ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Même si on enlève une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter du véhicule. Si on retire un pied du marchepied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Le conducteur et le passager doivent toujours garder les deux mains sur le guidon ou les poignées et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

## AVERTISSEMENT



V00A1IQ

### **DANGER POSSIBLE**

Ne pas conduire le véhicule avec prudence en terrain inconnu.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du VTT ou celui-ci pourrait se renverser.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

Ne jamais oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne.

**! AVERTISSEMENT**



V00A1JQ

**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement ou l'éjection du passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du VTT sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

Ne jamais oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de conduire sur un tel terrain.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A1KQ

**DANGER POSSIBLE**

Virage inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Perte de contrôle du VTT pouvant provoquer une collision, un renversement ou l'éjection du passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Utiliser les méthodes de virage expliquées dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager.

Ne jamais faire cette manoeuvre quand on transporte un passager. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.

**! AVERTISSEMENT**



V00A1LQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avec et sans passager avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

Ne pas oublier que même si on peut grimper des pentes escarpées avec ce véhicule, on ne recommande pas de le faire avec un passager. Faire descendre le passager avant de tenter une telle manoeuvre. Faire preuve de jugement.

**! AVERTISSEMENT**

V00A1M0

**DANGER POSSIBLE**

Monter les collines de façon inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de contrôle, l'éjection du passager ou un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Bien observer le terrain avant de monter une pente. Ne pas oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de monter une colline. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Le conducteur et le passager doivent transférer leur poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le VTT pourrait renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

**! AVERTISSEMENT**



V00A1N0

**DANGER POSSIBLE**

Méthode de descente inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de contrôle, l'éjection du passager ou le renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

**REMARQUE:** Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente. Ne pas oublier que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant d'entreprendre la descente de la colline. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

Le conducteur et le passager doivent transférer leur poids vers l'arrière. Le passager doit tenir fermement les poignées de maintien.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

**! AVERTISSEMENT**

V00A10Q

**DANGER POSSIBLE**

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de contrôle, l'éjection du passager ou un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais tenter une telle manoeuvre si on transporte un passager. Toujours le faire descendre au préalable.

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on fait un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

***Lors d'un déplacement à flanc de colline:***

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables.

Transférer son poids vers le haut de la colline.

## AVERTISSEMENT



V00A1PQ

### **DANGER POSSIBLE**

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

#### ***Si le véhicule cesse d'avancer:***

Le conducteur et le passager doivent garder leur poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Appliquer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Faire d'abord descendre le passager, puis descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

#### ***Si le véhicule commence à reculer:***

Le conducteur et le passager doivent garder leur poids vers le haut de la colline.

Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Faire d'abord descendre le passager, puis descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le VTT et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

## AVERTISSEMENT



V00A10Q

### **DANGER POSSIBLE**

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Peut entraîner une perte de contrôle, l'éjection du passager ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de franchir des obstacles. Ne jamais oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.

Avant de s'aventurer en terrain inconnu, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'on négocie des obstacles, procéder de la façon décrite dans ce guide.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A1RQ

**DANGER POSSIBLE**

Dérapiage ou glissement inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule ou l'éjection du passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais tenter une telle manoeuvre avec un passager. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier quand on transporte un passager.

Pour apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse, s'exercer à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes, comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.

## AVERTISSEMENT



V00A1SQ

### **DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marche-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes. Ne pas oublier de prévoir davantage de distance pour freiner lorsqu'on transporte un passager.

**! AVERTISSEMENT**



V00A1TQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement. Tenir compte que le passager peut obstruer la vue.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A00Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression insuffisante/inégale.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et accroître les risques d'accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

S'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Remplacer toute roue ou tout pneu endommagé.

**! AVERTISSEMENT**



V00A26Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Ne JAMAIS poser de sièges pour passagers ni utiliser les porte-bagages pour transporter plus de un (1) passager.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A1UQ

**DANGER POSSIBLE**

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids de l'utilisateur et du passager ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance de freinage.

Procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

**! AVERTISSEMENT**



V03M01Q

**DANGER POSSIBLE**

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Des blessures graves ou la mort.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

**! AVERTISSEMENT**

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

# CONDUITE DU VTT

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il est impératif de suivre et de connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents.

Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons fortement de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT, à un organisme reconnu pour la formation de conduite de VTT ou encore de communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**É.-U. et Canada seulement:** pour savoir où se tiennent les cours les plus près de chez soi, communiquer avec la Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535, poste 227.

La U.S. Consumer Product Safety Commission et tous les fabricants de VTT déconseillent aux moins de 16 ans d'utiliser un VTT muni d'un moteur de plus de 90 cc. Le passager doit avoir au moins 12 ans. Lorsqu'il est assis sur le véhicule, il doit en tout temps garder les pieds sur les marchepieds et tenir les poignées de maintien. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un véhicule de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

La maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage varient quand on transporte un passager. Conduisez plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne. Prévoyez davantage de distance pour freiner.

Les VTT ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il faut bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du VTT avant de s'aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les conditions de conduite varient d'un endroit à l'autre en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec soin. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

Ne présumez jamais qu'un VTT peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le VTT ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, ralentissez et observez toujours le terrain devant vous. Si le VTT tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement du côté opposé au renversement!

## Inspection de préutilisation

### AVERTISSEMENT

Effectuez une vérification de préutilisation avant chaque randonnée afin de déceler d'éventuels problèmes en utilisation. La vérification de préutilisation vous permettra de détecter toute usure ou détérioration avant qu'elles ne posent un problème. Régler tout problème décelé afin de réduire le risque de défaillance ou d'accident. Au besoin, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours:

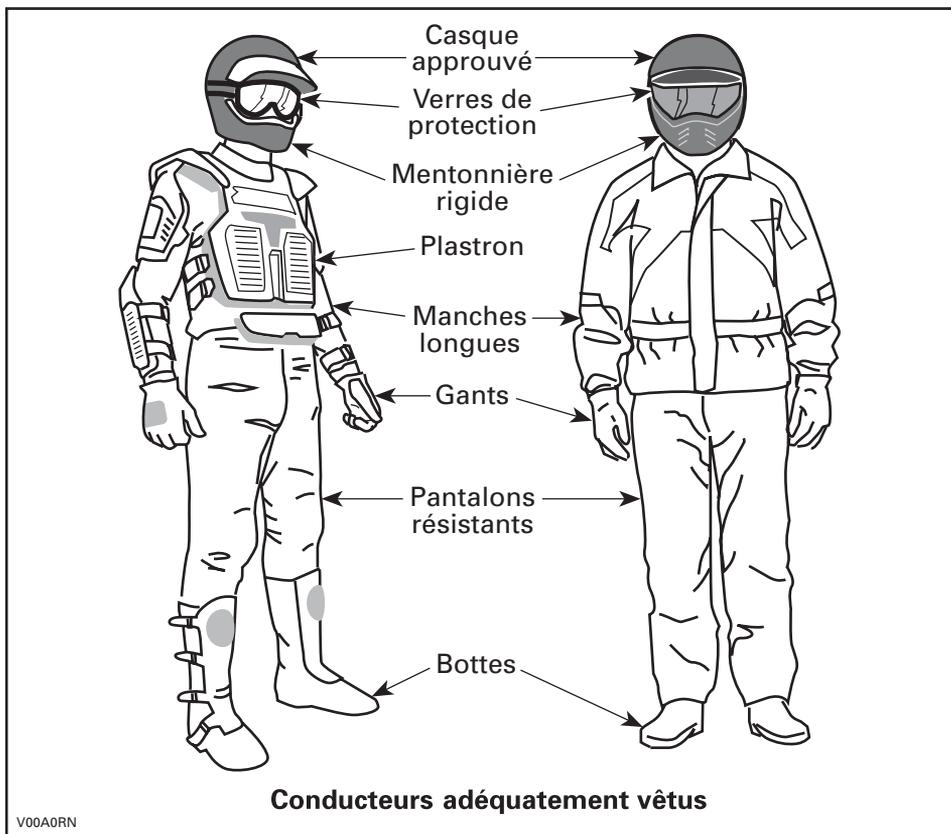
- Actionner le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur quelques fois pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner les manettes et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Les manettes et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que le levier sélecteur fonctionne puis le ramener à «P».
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur/de la transmission et du système d'entraînement présentent des fuites d'huile.
- Nettoyer les phares et le feu arrière.
- S'assurer que le couvercle du compartiment de rangement avant est bien fixé.
- S'assurer que le siège du conducteur est bien fixé. Si ce n'est pas le cas, retirer le siège et vérifier si le mécanisme de fixation et la goupille sont usés. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire remplacer toute pièce endommagée.

- S'assurer que le siège du passager ou la boîte de rangement sont bien verrouillés.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée aux porte-bagages.
- Vérifier la solidité des fixations ainsi que la solidité et l'état de la rotule de remorquage. Resserrer au besoin et remplacer la rotule si elle est usée.
- Si on tire une remorque ou tout autre équipement, s'assurer que celui-ci est conforme à la charge admissible au timon et à la capacité de remorquage. S'assurer que la remorque est bien fixée.
- Le moteur arrêté, vérifier si des pièces présentent un jeu. Vérifier les fixations. Les resserrer au besoin.
- S'assurer que la voie est libre.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage du moteur, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des phares, du feu arrière et des voyants.
- Vérifier l'état du siège et du dossier du passager.
- Vérifier l'état des poignées du passager.
- Informer le passager des règles de base pour une randonnée sécuritaire.
- S'assurer que le passager, s'il y a lieu, est assis sur le siège du passager.
- Si la boîte de rangement est installée au lieu du siège du passager, vérifier si elle est bien fixée.
- Démarrer le moteur, enlever le frein de stationnement et avancer de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.
- Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.

**AVIS** Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé s'il y a lieu.

## Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important que le conducteur et le passager portent toujours un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Le passager devrait porter un casque approuvé muni d'une mentonnière rigide. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



## Transport de charges et d'un passager

Toute charge transportée sur le ou les porte-bagages du véhicule influence la stabilité, la maniabilité et la distance de freinage du véhicule. Il est donc important de respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du VTT (voir le tableau ci-après). Assurez-vous que la charge est bien fixée et bien répartie et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge couvre et obstrue les phares ou le feu arrière. Assurez-vous que les attaches du compartiment de rangement sont fermées. Si vous retirez un couvercle de compartiment amovible pour transporter une charge, bien fixer la charge et s'assurer qu'aucun objet ne risque d'être éjecté. Fixez le couvercle du compartiment de rangement au support avant.

Réduire prudemment sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Fixer la charge le plus bas possible sur le ou les porte-bagages pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut.

Ce véhicule est conçu spécialement pour un conducteur et UN (1) passager seulement. N'installez JAMAIS d'autre siège de passager et évitez d'utiliser les supports ou la surface qu'ils occupent pour transporter d'autres passagers. Le transport de plus de un (1) passager compromet la stabilité et la maniabilité du véhicule. Lorsque la boîte de rangement est installée au lieu du siège du passager, le véhicule se transforme en VÉHICULE À UN UTILISATEUR (modèle monoplace) et on ne doit prendre AUCUN PASSAGER.

## AVERTISSEMENT

La maniabilité, la stabilité et la distance de freinage sont influencées lorsqu'on utilise un véhicule chargé. Donc, il est important de bien répartir la charge. Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Toujours s'assurer que la charge est bien fixée et bien répartie sur le ou les supports avant d'utiliser le véhicule. User de prudence en réduisant sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Fixer la charge le plus bas possible sur les supports pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut. À défaut de suivre ces recommandations, la maniabilité du véhicule pourrait être réduite, ce qui pourrait causer un accident et des blessures graves, y compris le décès.

Lorsqu'on veut transporter une charge sur le véhicule, respecter les charges maximales suivantes.

CHARGES MAXIMALES		
Charge maximale permise	235 kg (517 lb)	Comprend le poids du conducteur, de toute autre charge et de tout accessoire ajouté.
Charge avant	45 kg (100 lb)	Répartie uniformément.
Charge arrière	90 kg (200 lb)	Répartie uniformément. Comprend le poids du porte-bagages arrière, de la boîte de rangement arrière et de la charge admissible au timon.

## Remorquage

Le fait de tirer une remorque augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Avant de fixer une remorque à un VTT, assurez-vous que son dispositif de fixation est compatible avec celui du VTT. Vérifiez que la remorque est à l'horizontale tout comme le VTT. (Dans certains cas, il se pourrait que vous deviez munir le dispositif d'attelage du VTT d'une rallonge spéciale.) Installez des chaînes de sécurité pour retenir la remorque au VTT. La dis-

tance de freinage du VTT peut augmenter si vous remorquez des charges élevées, en particulier sur les pentes et lorsqu'on transporte un passager. Procédez avec prudence pour éviter de patiner ou de glisser. Après avoir immobilisé ou stationné le VTT, placez des cales sous les roues du véhicule et de la remorque pour éviter qu'ils se déplacent. Assurez-vous que la charge est répartie uniformément sur la remorque. Soyez prudent lorsque vous retirez une remorque chargée, puisque la charge pourrait se renverser sur quiconque se trouverait à proximité. Ne pas prendre de virages à haute vitesse. Toujours utiliser la petite vitesse et ralentir suffisamment.

## **Le VTT, un véhicule de travail**

Le VTT peut vous aider à effectuer certaines tâches LÉGÈRES depuis l'enlèvement de la neige jusqu'au remorquage de billots ou au transport de charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire Can-Am autorisé. Il est cependant important de toujours respecter la charge et la capacité du VTT. Un VTT surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les briser. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique lorsque vous soulevez ou tirez des charges élevées ou que vous maniez manuellement le VTT (voir la section *CONDUITE RÉCRÉATIVE* ci-dessous).

## **Conduite récréative**

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressante.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre VTT et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Les VTT, tout comme les autres véhicules, ne peuvent s'arrêter pile. La maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage varient quand on transporte un passager. Conduisez plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne. Prévoyez davantage de distance pour freiner.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

## **Environnement**

Un VTT présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un VTT. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

## **Limites de conception**

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

## **Utilisation hors route**

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est la source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

## **Précautions générales et mesures de sécurité**

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un VTT se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

La maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage varient quand on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager nous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Ne jamais utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Reculer lentement et éviter les virages serrés. Tenir compte que le passager peut obstruer la vue. Faire descendre le passager si nécessaire.

Appliquer le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné, surtout quand on stationne en pente. En pente raide, ou si le véhicule transporte une charge, bloquer les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

## **Montée**

Grâce à leur design, les VTT sont d'excellents grimpeurs, à un point tel qu'ils pourraient basculer avant même de perdre leur traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le VTT peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

## Descente

Les VTT peuvent habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'ils peuvent descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

## Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

## Escarpements

Les amortisseurs du VTT se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.



## AVERTISSEMENT

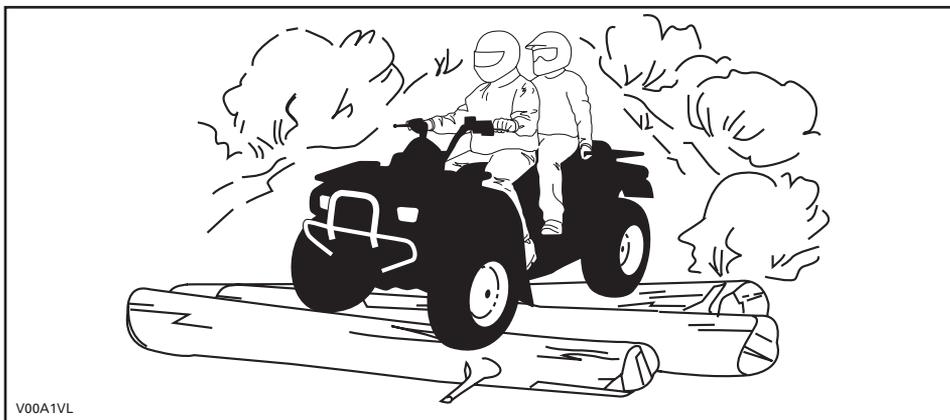
Éviter de passer dans les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

## Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier qu'un VTT est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Les VTT ne sont pas conçus pour sauter et ne peuvent, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

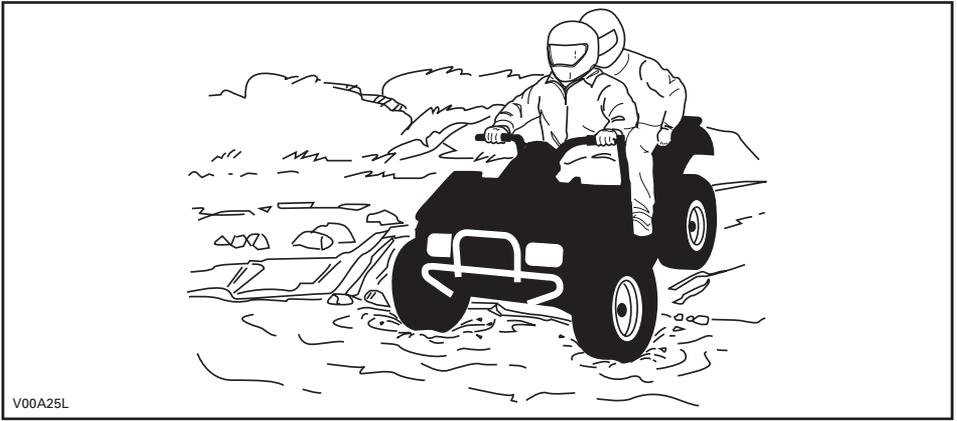
Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. N'orientez pas le bout des pieds vers l'extérieur et n'utilisez pas le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues. Le passager doit en tout temps garder les pieds sur les repose-pieds et tenir les poignées de maintien.



Malgré que la suspension du VTT soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

Le VTT n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale. Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre VTT. Les pneus du VTT ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. Sur une surface asphaltée, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites. La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son VTT, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le VTT peut «flotter» et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. N'essayez pas d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



V00A25L

L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes. La distance de freinage peut varier lorsqu'on transporte un passager. Conduire plus lentement lorsqu'un passager vous accompagne. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids et celui du passager, ainsi que celui du VTT et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. N'oubliez pas que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule. Ne jamais tenter cette manoeuvre avec un passager. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

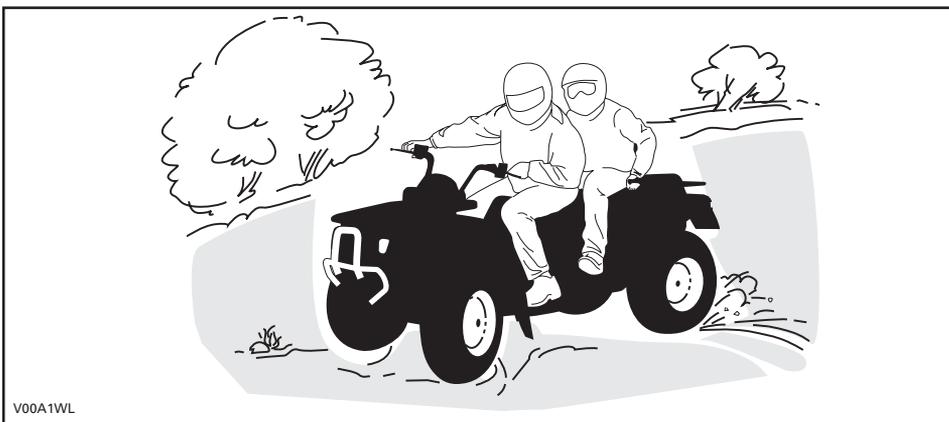
La conduite dans la neige pourrait avoir un effet sur la capacité de freinage. Ralentissez suffisamment et prévoyez davantage de distance pour freiner. La projection de neige pourrait causer une accumulation de glace ou de neige sur les composants et les commandes du système de freinage. Actionnez souvent les freins pour empêcher l'accumulation de glace ou de neige. Examinez attentive-

ment le système de freinage avant chaque randonnée. Ne laissez jamais la neige et la glace s'accumuler sur la pédale de frein, les repose-pieds, les marchepieds et les manettes de frein.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le VTT glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain. Conduire lentement lorsqu'on transporte un passager.

Pour s'aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.

Conduire sur un chemin de pierres ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément. Ne pas oublier que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier lorsqu'on transporte un passager.



Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais sererrer les freins à fond ou bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de franchir un obstacle. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon ou les poignées de maintien fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et dites à votre passager de faire de même, et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte lorsqu'on franchit l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

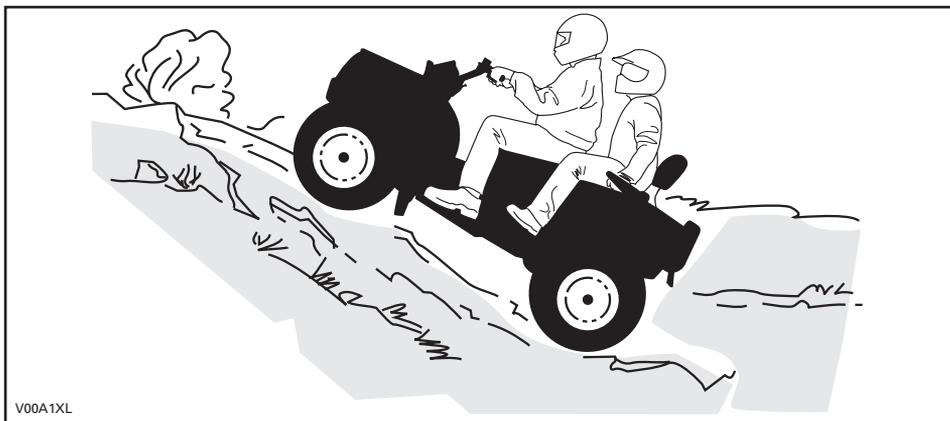
Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps. Le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faire descendre le passager avant de franchir les obstacles.

## **Montée**

N'oubliez pas que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faites descendre le passager avant de monter une colline. N'oubliez jamais que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.

Si vous décidez de le garder sur le véhicule, le passager doit synchroniser ses mouvements avec les vôtres.

Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline et dites à votre passager de faire de même. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Faites d'abord descendre le passager, descendez et recourez ensuite à la technique du virage en «U» ou en «K» (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté. Attendre que le véhicule soit revenu en terrain sûr pour faire remonter le passager.

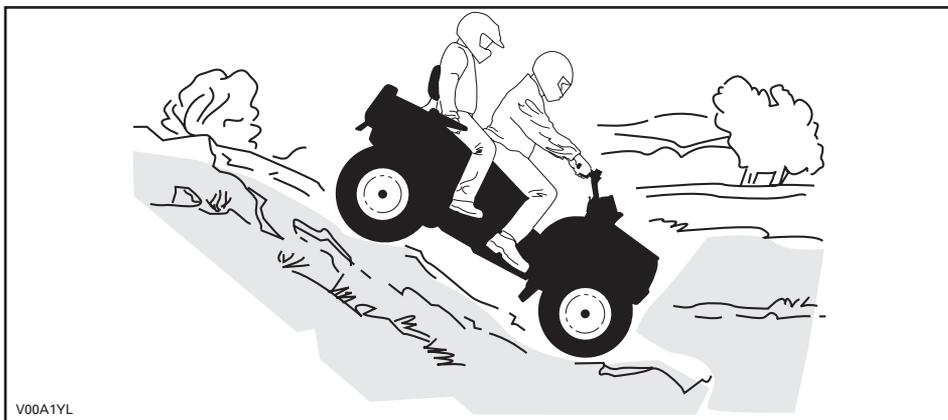


## Descente

N'oubliez pas que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faites descendre le passager avant de descendre une colline. N'oubliez jamais que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.

Si vous décidez de le garder sur le véhicule, le passager doit synchroniser ses mouvements avec les vôtres.

Maintenez votre poids vers l'arrière et dites à votre passager de faire de même. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.

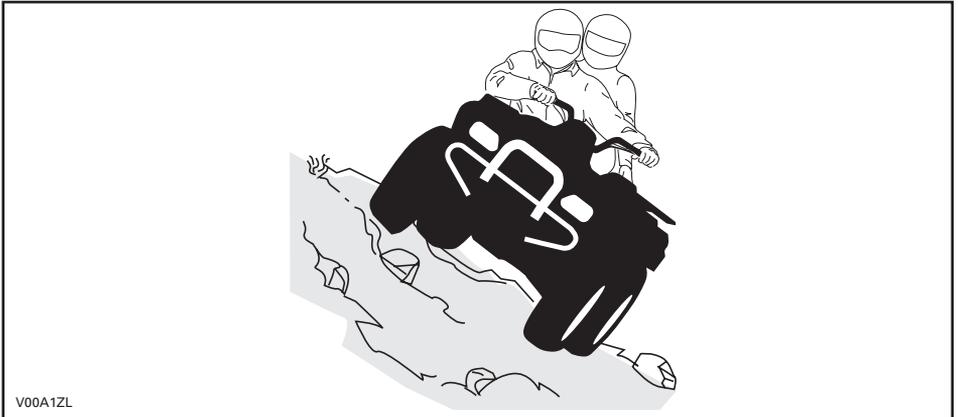


## Circulation à flanc de colline

N'oubliez pas que le conducteur est responsable de la sécurité du passager. Dans le doute, faites descendre le passager avant de circuler à flanc de colline. N'oubliez jamais que la maniabilité et la stabilité du véhicule ainsi que la distance de freinage peuvent varier quand on transporte un passager.

Si vous décidez de le garder sur le véhicule, le passager doit synchroniser ses mouvements avec les vôtres.

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, votre passager et vous-même devez TOUJOURS placer votre poids vers le haut de la colline et être prêts à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



V00A1ZL

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

# ÉTIQUETTE MOBILE

Ce véhicule est accompagné d'étiquettes mobiles et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

<p style="text-align: center;"><b>G</b> <b>GENERAL</b></p> <p style="text-align: center;"><b>VTT CONÇU POUR USAGE RÉCRÉATIF OU UTILITAIRE.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Pas de conducteur de moins de 16 ans</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Des cours de conduite sont disponible pour ce véhicule. Pour plus d'informations, consultez votre concessionnaire. Visionner la vidéo de sécurité.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">Consultez votre concessionnaire pour connaître les lois locales/provinciales régissant l'utilisation de ce VTT.</p> <p style="text-align: center;"><b>Ne pas retirer cette étiquette avant la vente.</b></p> <p>vmo2009-013-001_afz</p>	<p style="text-align: center;"><b>AVERTISSEMENT</b></p> <p style="text-align: center;">Une mauvaise utilisation du véhicule peut causer des BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Conducteur et passagers: portez un casque approuvé et des protections.</td><td>NE JAMAIS conduire sur la voie publique.</td><td>NE JAMAIS transporter plus de 1 passager.</td><td>NE JAMAIS être sous l'influence de drogues ou alcool.</td></tr></table> <p><b>NE JAMAIS</b> conduire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• sans avoir reçu une formation ou des directives appropriés au VTT,</li><li>• à une vitesse trop élevée pour vos compétences ou pour les conditions routières.</li><li>• sur la voie publique - le VTT pourrait entrer en collision avec un autre véhicule.</li></ul> <p><b>LE CONDUCTEUR DOIT TOUJOURS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.</li><li>• éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle,</li><li>• réduire sa vitesse et agir avec une grande prudence lorsqu'il transporte un passager - si les conditions l'exigent, faire descendre le passager.</li><li>• s'assurer que le passager lise et comprenne cette étiquette ainsi que l'étiquette de sécurité du passager.</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.</b></p>					Conducteur et passagers: portez un casque approuvé et des protections.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter plus de 1 passager.	NE JAMAIS être sous l'influence de drogues ou alcool.
									
Conducteur et passagers: portez un casque approuvé et des protections.	NE JAMAIS conduire sur la voie publique.	NE JAMAIS transporter plus de 1 passager.	NE JAMAIS être sous l'influence de drogues ou alcool.						

**DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:**

**XXXXX**

**EPA CERTIFIÉ**

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) =  X

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10, 0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

**\*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.**



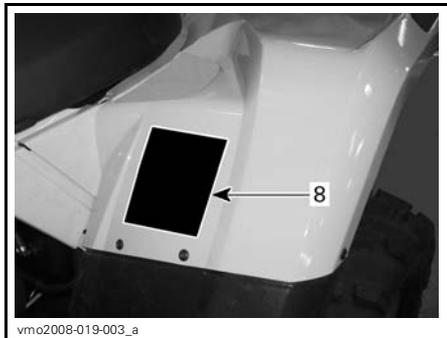
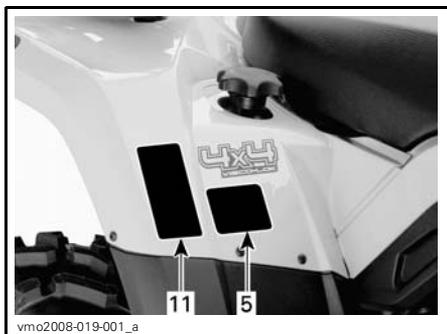
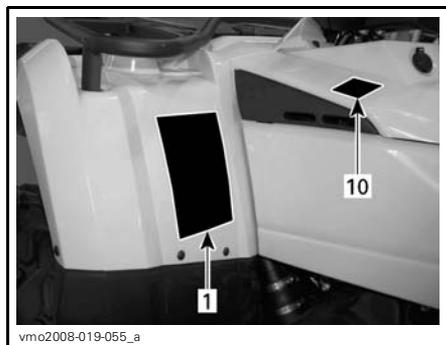
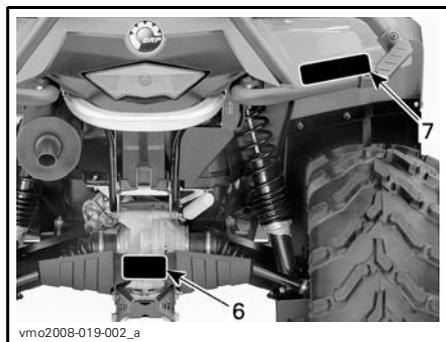
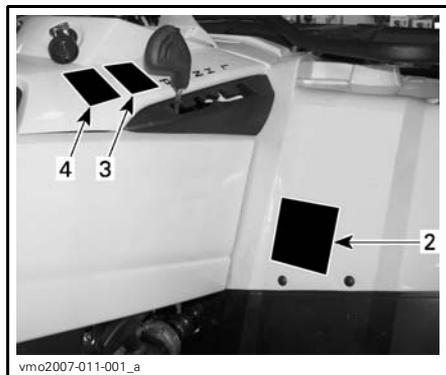
704 901 107

vmo2006-005-009\_fr

# ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule. Elles en font partie intégrante. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

**REMARQUE:** Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.





vmo2007-011-005\_a

**⚠ AVERTISSEMENT**

Une mauvaise utilisation du véhicule peut causer des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

Conducteur et passagers: portez un casque approuvé et des protections.

NE JAMAIS conduire sur la voie publique.

NE JAMAIS transporter plus de 1 passager.

NE JAMAIS être sous l'influence de drogues ou alcool.

**NE JAMAIS conduire :**

- sans avoir reçu une formation ou des directives appropriés au VTT.
- à une vitesse trop élevée pour vos compétences ou pour les conditions routières.
- sur la voie publique - le VTT pourrait entrer en collision avec un autre véhicule.
- Avec un passager sauf si le siège est sécuritairement en place.

**LE CONDUCTEUR DOIT TOUJOURS :**

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.
- réduire sa vitesse et agir avec une grande prudence lorsqu'il transporte un passager si les conditions exigent, faire descendre le passager.
- s'assurer que le passager lise et comprenne cette étiquette ainsi que l'étiquette de sécurité du passager.

REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.  
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

vmo2009-008-011\_fr

ÉTIQUETTE 1

**⚠ AVERTISSEMENT**

**CONDUCTEUR DE MOINS DE 16**

Si le conducteur a moins de 16 ans, les risques de BLESSURES GRAVES et de DÉCÈS augmentent pour le conducteur et le passager.

**NE JAMAIS conduire ce véhicule si vous avez moins de 16 ans.**

vmo2009-011-203\_af

ÉTIQUETTE 2

ATTENTION

- Le VTT DOIT être arrêté avant d'utiliser le levier de transmission.
- Le frein de pied doit être appliqué pour déplacer le levier de transmission de la position Stationnement (P) et Neutre (N).

704 900 475

V07M06Y

ÉTIQUETTE 3

ATTENTION

Le VTT DOIT être arrêté avant d'actionner le sélecteur d'embrayage 4x4. Un bris mécanique peut se produire si le sélecteur d'embrayage 4x4 est utilisé lorsque le véhicule est en mouvement.

704 900 476

V07M07Y

ÉTIQUETTE 4

**AVERTISSEMENT**

SÉCURITÉ DU PASSAGER pour réduire les risques de BLESSURES GRAVES ou de DÉCÈS

**NE JAMAIS TRANSPORTER PLUS DE 1 PASSAGER.**

**NE JAMAIS :** Transporter un passager trop petit pour avoir les pieds à plat sur les marchepieds et bien tenir les poignées.

**LE PASSAGER DOIT TOUJOURS :**

- porter un casque approuvé et des protections,
- avoir les pieds à plat sur les marche pieds et bien tenir les poignées, lorsqu'il est assis dans le siège passager,
- dire au conducteur de ralentir ou de s'arrêter s'il est inconfortable. Descendre et marcher si les conditions l'exigent.

**NE JAMAIS ÊTRE SOUS L'INFLUENCE DE DROGUES OU D'ALCOOL.**

vmo2009-011-201\_afr

ÉTIQUETTE 5

**AVERTISSEMENT**

Une remorque incorrectement chargée risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule et peut entraîner des blessures graves ou la mort.

- Poids maximum de remorquage: XXX kg (XXX lbs).
- Poids maximum du timon de remorque: XX kg (XX lbs).

704900767

vmo2006-016-008\_fr

ÉTIQUETTE 6

**AVERTISSEMENT**

- NE JAMAIS transporter de passagers sur ce porte-bagages.
- SEULES AINSI MAXIMUM : X kg ( X lb) bien répartis.
- CHARGE ADVERSE MAXIMUM : X kg ( X lb) bien répartie. (incluant le poids de la barre d'attelage et/ou y a bord).

704 901 000

vmo2006-005-010\_fr

ÉTIQUETTE 7

**AVERTISSEMENT**

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

CHARGE	PRESSION DES PNEUS FROIDS
JUSQU'À XXX kg (XXX lb)	<b>AVANT</b>
	MAX: XX.X kPa (X.X lb/po <sup>2</sup> )
	MIN: XX.X kPa (X.X lb/po <sup>2</sup> )
	<b>ARRIÈRE</b>
	MAX: XX.X kPa (X.X lb/po <sup>2</sup> )
	MIN: XX.X kPa (X.X lb/po <sup>2</sup> )

**TOUJOURS** maintenir une bonne pression des pneus. Gonfler les pneus au maximum si le véhicule est chargé.

NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de XXX kg (XXX lb), y compris le poids du conducteur, du passager, le chargement, les accessoires et le poids de la barre d'attelage.

**CHARGEMENT et REMORQUAGE**

- Le chargement ou le passager ou le remorquage peuvent compromettre la stabilité et la maniabilité du VTT. Les charges doivent être réparties convenablement entre les porte-bagages.
- Avec un chargement, un passager ou une remorque :
  - Ralentir.
  - Prévoir plus de distance pour freiner.
  - Éviter les collines et les terrains accidentés.

704801121

vmo2006-008-004\_afr

ÉTIQUETTE 8

**EMISSION CONTROL INFORMATION**

THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND MEETS TO [XXXX] U.S. EPA AND CALIFORNIA REGULATIONS FOR ATV SI ENGINES.

ENGINE FAMILY	XXXXX.XXXXXX	FAMILLE DE MOTEUR
CERTIFICATION STANDARD (FEL)	XXXXXXXXXXXXXXXX	LIMITÉ DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE
ENGINE DISPLACEMENT	XXXXXXXXXX	CYLINDRÉE
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	XXXX	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

**RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION**

CE VÉHICULE EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES [XXXX] DE L'EPA ET RÈGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES VTT À MOTEUR SI.

SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIENS

**BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.**

vmo2007-002-002

ÉTIQUETTE 9: SITUÉE SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS, SOUS LE SIÈGE

THIS VEHICLE IS AN ALL TERRAIN VEHICLE AND IS NOT INTENDED FOR USE ON PUBLIC ROADS.

CE VÉHICULE EST UN VÉHICULE TOUT TERRAIN QUI N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ SUR LES VOIES PUBLIQUES.

vmo2008-014-001

ÉTIQUETTE 10



**DA** FIND OG LÆS BRUGERVEJLEDNINGEN. OVERHOLD ALLE INSTRUKTIONER OG ADVARSLER.

**NL** ZOEK DE GEBRUIKERSHANDLEIDING OP EN LEES HEM. HOUD U AAN ALLE AANWIJZINGEN EN WAARSCHUWINGEN.

**FR** LOCALISER ET LIRE LE GUIDE DE L'OPÉRATEUR, SUIVRE TOUTS LES CONSIGNES ET AVERTISSEMENTS.

**FI** PAIKANNA JA LUE KÄYTTÄJÄN OPAS, NOUDATA KÄIKKII KÄYTTÖOHJEITA JA VAROITUKSIA.

**DE** BETRIEBSANLEITUNG AUSFINDIG MACHEN UND LESEN. ALLE ANWEISUNGEN UND WARHNHWEISE BEFOLGEN.

**EL** ΒΡΕΙΤΕ ΚΑΙ ΔΙΑΒΑΣΤΕ ΤΟΝ ΟΔΗΓΟ ΧΕΙΡΣΤΗ. ΑΚΟΛΟΥΘΗΣΤΕ ΟΛΕΣ ΤΙΣ ΟΔΗΓΙΕΣ ΚΑΙ ΠΡΟΒΕΒΑΙΟΠΟΙΗΣΕΙΣ.

**IT** LEGGERE IL MANUALE DELL'OPERATORE. SEGUIRE TUTTE LE ISTRUZIONI E AVVERTENZE.

**PT** LOCALIZAR E LER O GUIA DE OPERAÇÃO. OBSERVAR TODAS AS INSTRUÇÕES E MENSAGENS DE AVISO.

**ES** UBICAR Y LEER LA GUÍA DEL OPERADOR. ATENDERSE A TODAS LAS INSTRUCCIONES Y MENSAJES DE ADVERTENCIA.

**SV** TA REDA PÅ INSTRUKTIONSBOKEN OCH LÄS DEN. UPPMÄRKSAMMA ALLA ANVISNINGAR OCH VARNINGAR.



704 901 177

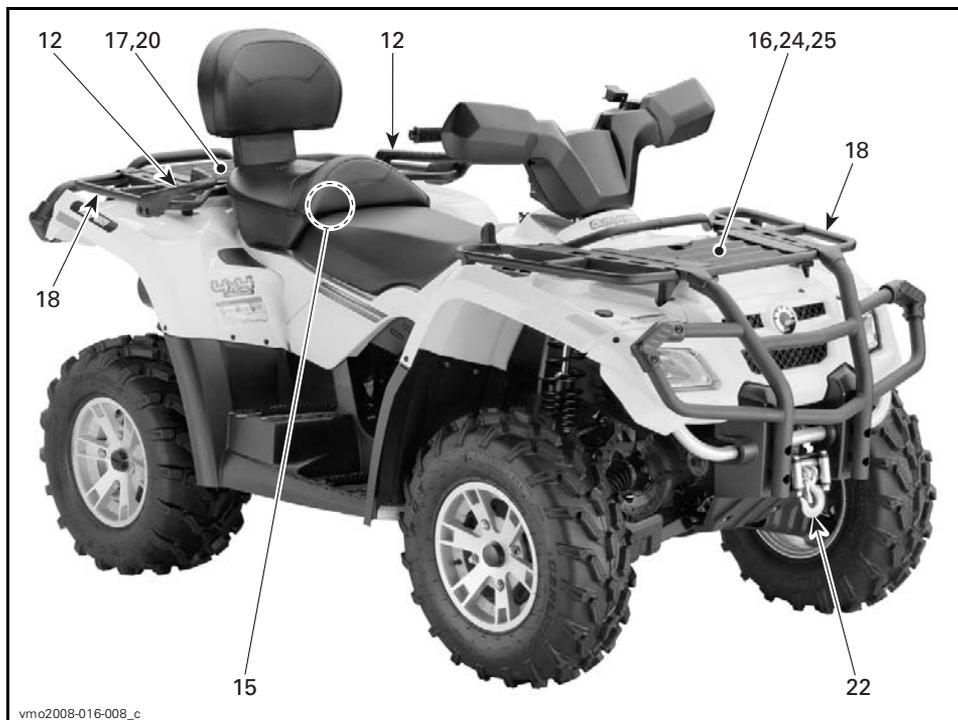
vmo2006-014-003\_a

ÉTIQUETTE 11

# ***RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE***

# COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

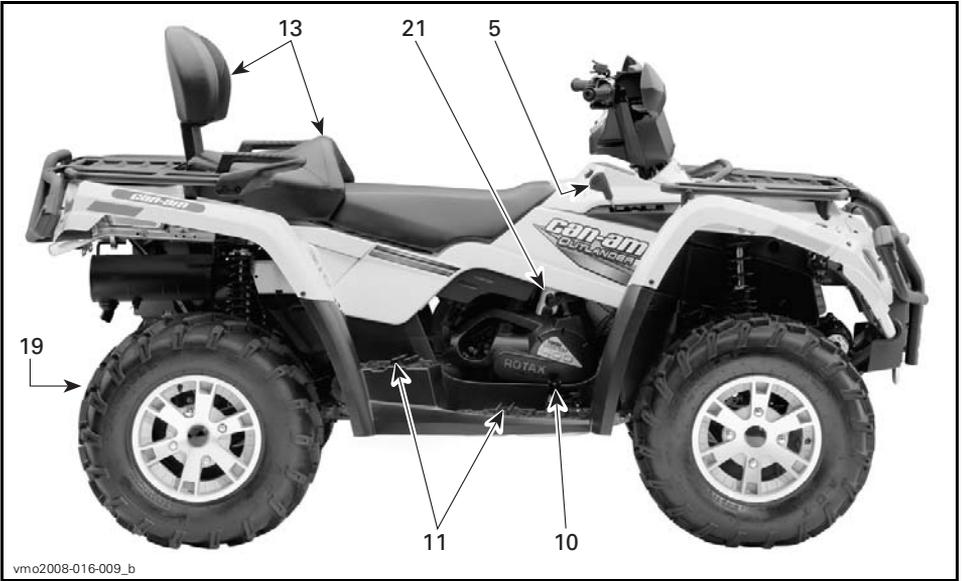
REMARQUE: Certains instruments, équipement ou commandes sont offerts en option.



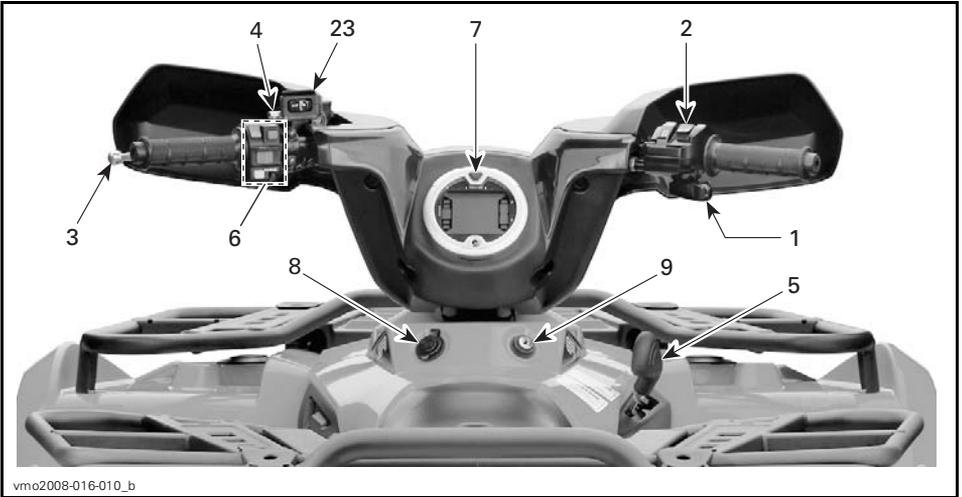
Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

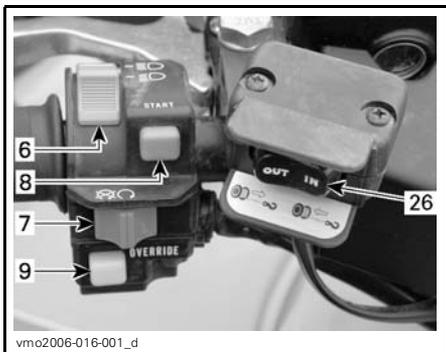
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



vmo2008-016-009\_b



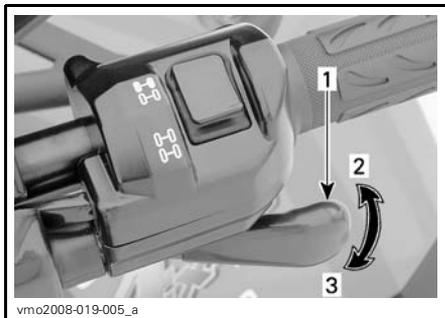
vmo2008-016-010\_b



## 1) Manette d'accélérateur

Quand on presse cette manette, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



### TYPIQUE

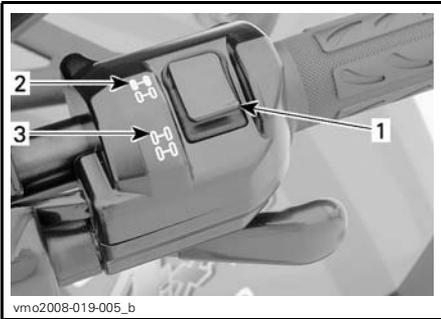
1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir



## 2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Ce sélecteur permet de choisir le mode 2 ou 4 roues motrices lorsque le véhicule est arrêté.

**REMARQUE:** Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre véhicule. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section *CONSIGNES D'UTILISATION*.



vmo2008-019-005\_b

**TYPIQUE**

1. Sélecteur
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

**AVIS** Il faut arrêter le véhicule pour enclencher ou déclencher le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices. Le véhicule peut subir des dommages mécaniques si le sélecteur est enclenché ou déclenché lorsqu'il est en mouvement.

**AVIS** Si les roues arrière patinent, relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur retourne au ralenti avant de sélectionner le mode 4 roues motrices.

Le mode 4 roues motrices est activé lorsque le sélecteur se trouve vers le bas.



V0710DY

**MODE 4 ROUES MOTRICES**

Pour désactiver le mode 4 roues motrices, appuyer sur le sélecteur 2 roues motrices.



V0710EY

**MODE 2 ROUES MOTRICES**

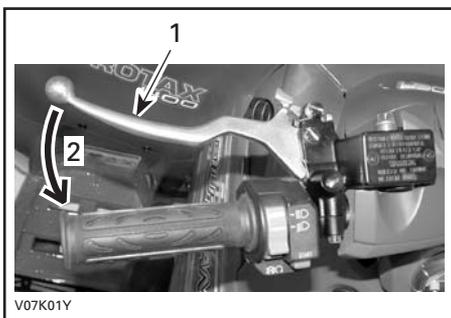
Quand le sélecteur est à la position 2 roues motrices, le véhicule est en mode 2 roues motrices en tout temps.

### 3) Manette de frein

Quand on presse cette manette, on actionne les freins avant et arrière.

Quand on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.



**TYPIQUE**

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

**REMARQUE:** Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule se transfère aux roues avant quand on freine. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant, ce qui influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on freine.

### 4) Frein de stationnement

Ce dispositif est sur le côté gauche du guidon, sur la manette de frein. Quand on l'actionne, il immobilise le véhicule.

Il est utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K», lors du remorquage ou quand le véhicule n'est pas utilisé.

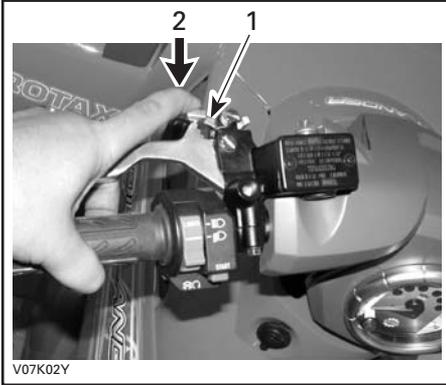
**⚠ AVERTISSEMENT**

Il est important d'actionner le frein de stationnement et de placer le levier sélecteur à «P» lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

**Pour enclencher le mécanisme:** Appuyer sur la manette de frein et la maintenir ainsi tout en déplaçant le levier de verrouillage. La manette de frein reste maintenant enclenchée et actionne les freins.

**REMARQUE:** On peut régler le levier de verrouillage à différentes positions.

**⚠ ATTENTION** La position du frein de stationnement peut varier selon le degré d'usure des plaquettes de frein. Lorsque le frein de stationnement est actionné, s'assurer que le véhicule reste bien en place.



V07K02Y

**TYPIQUE**

1. Levier de verrouillage de frein
2. Presser pour actionner le frein de stationnement

**Pour déverrouiller le mécanisme:** Presser la manette de frein. Le levier de verrouillage et la manette de frein doivent retourner à leur position initiale.

**AVIS** S'assurer que le frein de stationnement est bien déverrouillé avant de mettre le VTT en marche. Conduire avec les freins appliqués peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins et/ou un feu.

**5) Levier sélecteur**

Ce levier comporte cinq positions: «P», «R», «N», «H» et «L».

Pour changer la position du levier, immobiliser le véhicule, puis amener le levier à la position voulue. Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour bouger les engrenages de la transmission, puis réessayer.



V07D07Y

**POSITIONS DU LEVIER**

**AVIS** Immobiliser le véhicule et serrer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

**«P»: Stationnement**

Dans cette position, la transmission est bloquée et contribue à empêcher tout déplacement du véhicule. Mettre le levier à cette position lorsque le véhicule n'est pas en marche.

**«R»: Marche arrière**

Cette position permet au véhicule de reculer. La vitesse du véhicule est alors limitée.

**⚠ AVERTISSEMENT**  
 Avant de mettre le véhicule en marche arrière, s'assurer que la voie est bien libre derrière le véhicule. Rester assis.

**«N»: Point mort**

Cette position débraye la transmission afin de permettre de déplacer le véhicule manuellement.

### «H»: Grande vitesse

Sélectionne l'engrenage de grande vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position qui correspond à la vitesse normale de conduite et qui permet d'atteindre la vitesse de pointe.

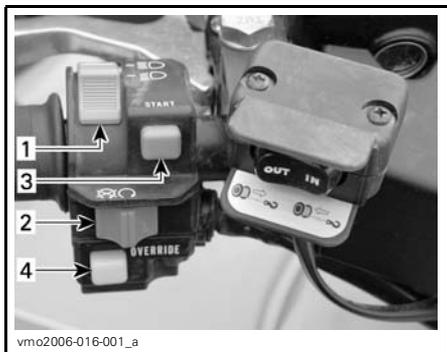
### «L»: Petite vitesse

Sélectionne l'engrenage de petite vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position de travail. Elle permet de se déplacer lentement, avec une adhérence et une puissance maximales.

Utiliser la petite vitesse pour tirer une charge ou monter une pente abrupte.

## 6) Combiné d'interrupteurs

Voici les différentes commandes du combiné d'interrupteurs:

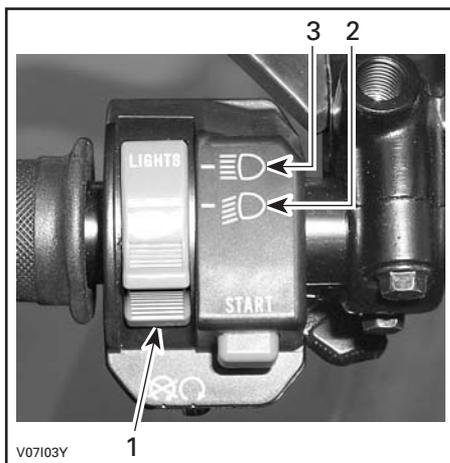


### TYPIQUE — COMBINÉ D'INTERRUPTEURS

1. Commutateur de phares
2. Interrupteur d'arrêt du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur
4. Dispositif de neutralisation

### Commutateur de phares

Le commutateur permet de choisir entre le feu de route et le feu de croisement.



### TYPIQUE

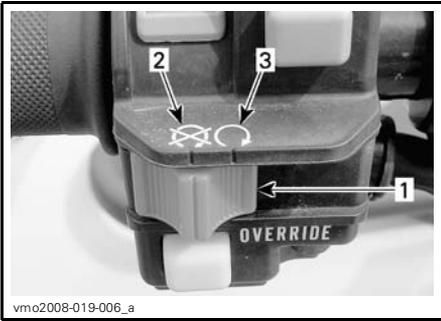
1. Commutateur de phares
2. Feu de croisement et feu arrière
3. Feu de route et feu arrière

### Interrupteur d'arrêt du moteur

On utilise cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Dès leur première sortie, les conducteurs doivent actionner l'interrupteur à quelques reprises pour arrêter le moteur afin de se familiariser avec cette commande, et ils devraient continuer à l'utiliser par la suite. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.



**TYPIQUE**

1. Interrupteur d'arrêt du moteur
2. Position «OFF»
3. Position «RUN»

**Bouton de démarrage du moteur**

Bouton servant à démarrer le moteur. Appuyer sur le bouton et le maintenir dans cette position pour démarrer le moteur. Le relâcher aussitôt le moteur démarré.

Voir la rubrique *DÉMARRAGE DU MOTEUR* dans la section *CONSIGNES D'UTILISATION* pour savoir comment procéder au démarrage du moteur.



1. Bouton de démarrage du moteur

**Dispositif de neutralisation**

Ce bouton sert à neutraliser le limiteur de régime en marche arrière pour obtenir une puissance accrue.

Appuyer sur ce bouton et le tenir enfoncé, puis actionner progressivement la manette d'accélérateur.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas appuyer sur le bouton de neutralisation lorsque la manette d'accélérateur est déjà actionnée. Cela causerait une perte de contrôle et de graves blessures ou le décès.

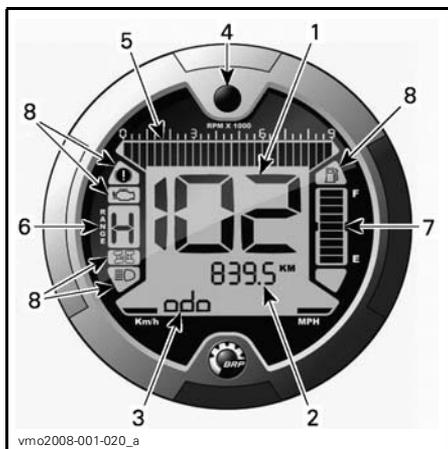


1. Bouton de neutralisation

**7) Indicateur multifonctionnel**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais régler des fonctions de l'indicateur multifonctionnel pendant qu'on conduit le véhicule.



1. Affichage 1 (indicateur de vitesse)
2. Affichage 2 (mode)
3. Affichage 3 (mode/message)
4. Bouton sélecteur d'affichage
5. Tachymètre
6. Affichage de la position de la transmission
7. Affichage du niveau d'essence
8. Voyants

### Choix de l'unité de mesure (mph ou km/h)

L'indicateur a été réglé en unités impériales à l'usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques; voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

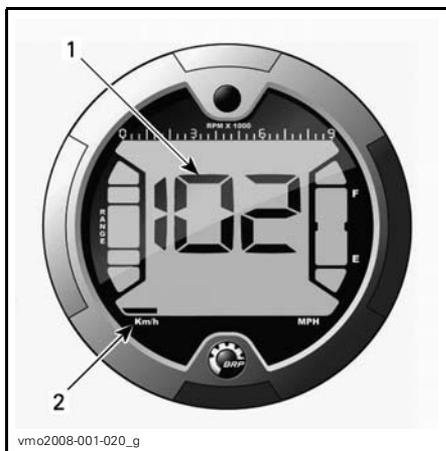
**REMARQUE:** Le changement d'unités de mesure s'applique à toutes les fonctions.



1. Choix de l'unité

### Affichage 1 (indicateur de vitesse)

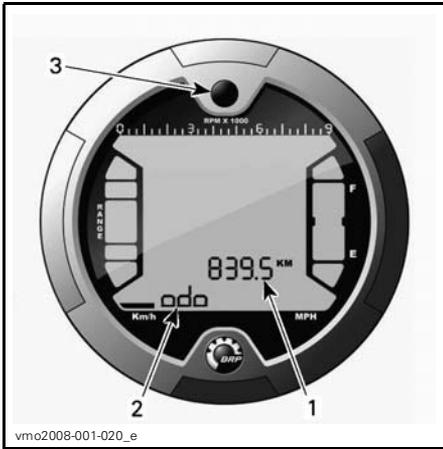
Affiche la vitesse du véhicule.



1. Vitesse du véhicule
2. Unité de mesure

### Affichage 2 (mode)

Lorsqu'on appuie sur le bouton sélecteur, les modes suivants peuvent s'afficher:



1. Affichage 2 (mode)
2. Affichage 3 (mode/message)
3. Bouton sélecteur

### Totalisateur général

Enregistre la distance totale parcourue.

### Totalisateur journalier

Enregistre la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro.

Appuyer sur le bouton sélecteur et le TENIR pour remettre la donnée à zéro.

### Totalisateur d'heures

Enregistre le temps de fonctionnement du véhicule à partir du moment où le système électrique est activé (depuis la dernière remise à zéro).

Appuyer sur le bouton sélecteur et le TENIR pour remettre la donnée à zéro.

### Totalisateur d'heures du moteur

Enregistre le temps de fonctionnement du moteur.

### Régime du moteur

Mesure le nombre de tours/minute du moteur (RPM).

### Affichage 3 (mode/message)

Ce mode indique l'abréviation du mode sélectionné à l'affichage 2, ou affiche un message à l'intention du conducteur si une anomalie survient.



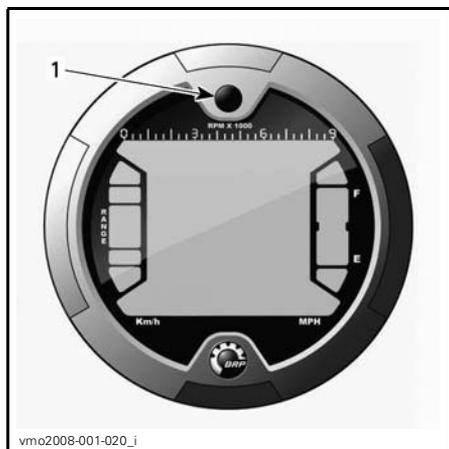
1. Affichage 3 (mode/message)
2. Affichage 2 (mode)

### Abréviation des modes

- ODO (totalisateur général)
- TRIP (totalisateur journalier)
- TRIP TIME (totalisateur d'heures)
- ENGINE HOURS (totalisateur d'heures du moteur)
- RPM (nombre de tours/minute du moteur).

### Bouton sélecteur d'affichage

Sert à naviguer d'un mode à l'autre ou à remettre des données à zéro selon la fonction choisie.

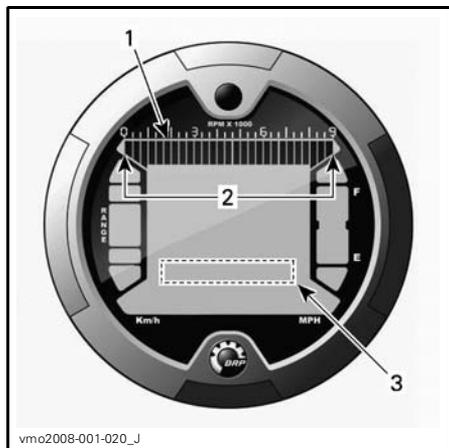


1. Bouton sélecteur

## Tachymètre

Mesure le nombre de tours/minute du moteur (RPM). Multiplier par 1000 pour obtenir le régime réel.

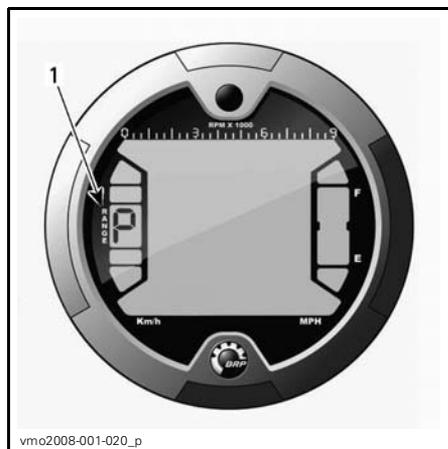
**REMARQUE:** On peut aussi afficher le régime du moteur avec l'affichage 2 (mode). Voir *AFFICHAGE 2 (MODE)*.



1. Tachymètre
2. Plage de fonctionnement
3. Tachymètre (affichage 2 (mode))

## Affichage de la position de la transmission

Indique la position de la transmission.



vmo2008-001-020\_p

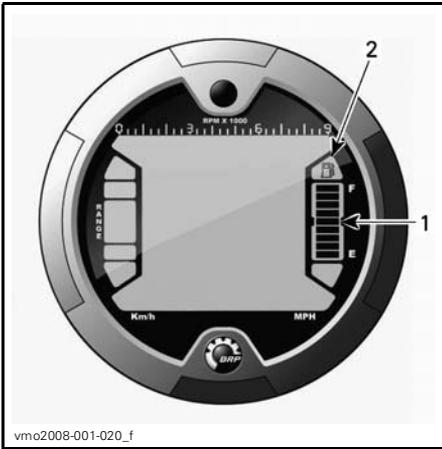
AFFICHAGE	FONCTION
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort

**REMARQUE:** Lorsqu'on aperçoit la lettre «E» sur cet affichage, il y a une erreur de communication électrique. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

## Affichage du niveau d'essence

Cet indicateur à barres indique la quantité d'essence qui reste dans le réservoir.

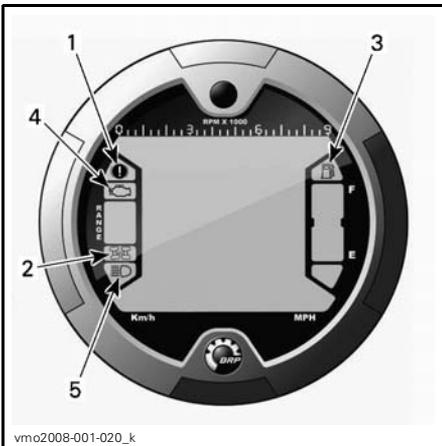
De plus, lorsqu'il ne reste qu'une seule barre, un voyant s'allume pour signaler un bas niveau d'essence.



1. Affichage du niveau d'essence
2. Voyant de bas niveau d'essence

## Voyants

**REMARQUE:** Consulter aussi le *TABLEAU DES MESSAGES DE L’AFFICHAGE 3 (MODE/MESSAGE)* pour plus de détails sur les messages.



1. Voyant du frein de stationnement
2. Voyant du mode 4 roues motrices
3. Voyant de bas niveau d'essence
4. Voyant d'anomalie moteur
5. Voyant des feux de route

## Description:

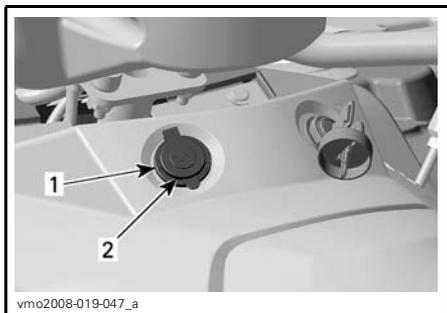
-  Le frein de stationnement est activé.
-  Le mode 4 roues motrices est activé.
-  Bas niveau d'essence. Il ne reste plus que 30% d'essence dans le réservoir, soit environ 6 L (1.6 gal É.-U.).
-  Anomalie moteur.
-  Feux de route en fonction.

## 8) Prise 12 volts

Cette prise est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlever le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettre le couvercle en place après utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Voir la section *FICHES TECHNIQUES*.



1. Prise 12 volts
2. Capuchon

Une autre alimentation auxiliaire permet de brancher des accessoires supplémentaires.

Le connecteur électrique est caché sous la console du conducteur. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

## 9) Interrupteur d'allumage

Il s'agit d'un interrupteur à clé à trois positions.



### POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

**REMARQUE:** L'interrupteur d'arrêt du moteur neutralisera l'interrupteur d'allumage. S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position «RUN» pour que le système électrique soit activé.

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue.

Pour retirer la clé, la tourner à «OFF» et la retirer.

La position «ON» avec feux allume tous les phares et les feux, que le moteur soit en marche ou non. Se souvenir que si on laisse les feux allumés pendant que le moteur est arrêté, on risque de décharger la batterie. Mettre la clé de contact à «OFF» après avoir arrêté le moteur.

## Système de sécurité à encodage numérique (DESS<sup>MC</sup>)

Le clé de contact renferme un circuit électronique dont le numéro de série est unique.

Cette clé de contact ne peut être utilisée sur une autre véhicule, et on ne peut utiliser la clé d'un autre véhicule sur le sien, sauf si la clé a été programmée ainsi.

Cependant, le DESS est d'une grande flexibilité. On peut se procurer une clé supplémentaire et la faire programmer pour son véhicule.

Pour obtenir une clé supplémentaire, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

## 10) Pédale de frein

Quand on enfonce cette pédale, le frein arrière est actionné.

Lorsqu'on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi du terrain.

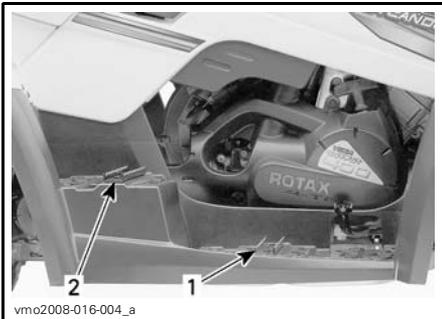


1. Pédale de frein

**REMARQUE:** Le freinage arrière a aussi un effet sur les roues avant, par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.

## 11) Repose-pied

Les repose-pieds maintiennent la stabilité des pieds du conducteur et du passager.



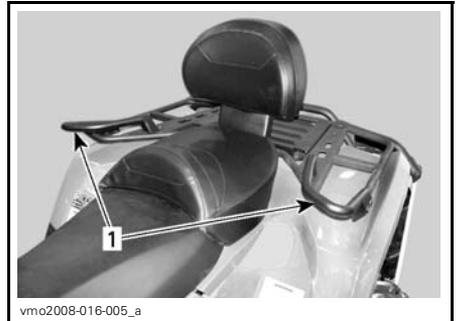
1. Repose-pied du passager  
2. Repose-pied du conducteur

## 12) Poignées de maintien

Le passager doit s'agripper aux poignées pendant que le véhicule se déplace.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas s'agripper au conducteur. Tenir fermement les poignées de maintien.



1. Poignées

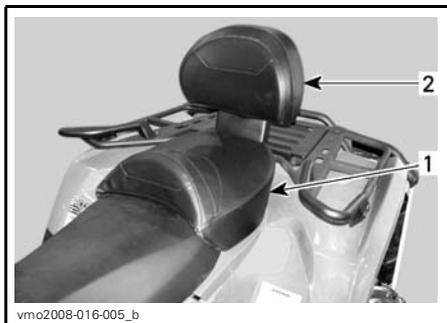
## 13) Siège du passager

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais conduire le VTT sans que le siège du passager soit correctement installé.

Le siège du passager est conçu spécialement pour qu'UN (1) passager puisse faire une randonnée agréable en toute sécurité.

Le dossier intégré soutient le dos au cours de la randonnée.



1. Siège du passager
2. Dossier intégré

### Dépose du siège du passager

1. Tirer sur un des leviers du siège du passager. Ces leviers se trouvent sous la partie arrière du siège à gauche ou à droite.



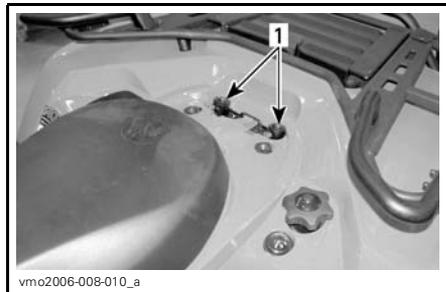
TYPIQUE — VUE DU CÔTÉ GAUCHE

1. Loquet de siège

2. Soulever doucement le siège vers l'arrière.
3. Continuer de soulever le siège jusqu'à ce qu'on puisse dégager le mécanisme de retenue, puis retirer complètement le siège du passager.

### Pose du siège du passager

1. Insérer les tubes de positionnement du siège de passager dans les trous correspondants de l'aile arrière.



1. Trous pour les tubes de positionnement

2. Après avoir bien placé le siège, appuyer fermement dessus pour le bloquer en place.

**REMARQUE:** Un déclic très évident se fera sentir. Vérifier si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

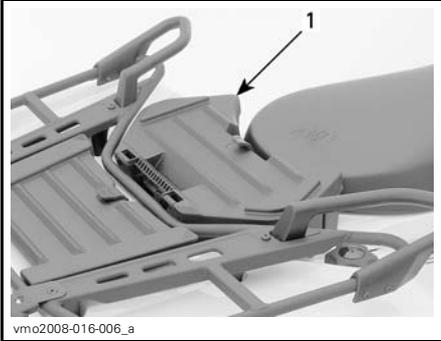
Il est crucial pour la sécurité du passager de vérifier si le siège de passager est bien verrouillé; pour ce faire, tirer le siège vers l'arrière et vers le haut à quelques reprises. Si on ne fait pas cette simple vérification, de graves blessures ou un décès pourraient s'ensuivre.

### 14) Boîte de rangement

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais conduire le VTT sans que la boîte de rangement soit correctement installée.

La boîte de rangement permet de convertir un véhicule à deux utilisateurs (modèle biplace) en véhicule à un utilisateur (modèle monoplace) et d'accroître la capacité de chargement.



1. Boîte de rangement

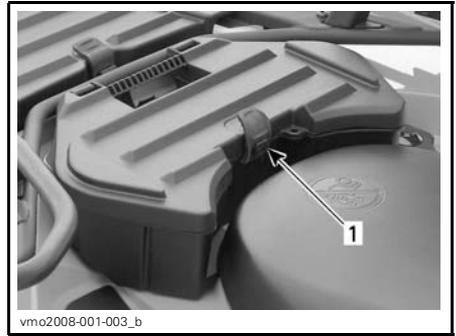
Le véhicule se convertit facilement; il suffit d'enlever le siège du passager et d'installer la boîte de rangement.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Sans le siège du passager, le VTT devient un véhicule à un (1) seul utilisateur (modèle monoplace). AUCUN UTILISATEUR autre que le conducteur ne doit monter sur le VTT dans de telles circonstances. NE JAMAIS rouler avec un passager sur la boîte de rangement.

### **Pose de la boîte de rangement**

1. Enlever le siège du passager. Voir la rubrique *DÉPOSE DU SIÈGE DU PASSAGER*.
2. Placer la boîte sur l'aile arrière.
3. Après avoir bien placé la boîte, appuyer fermement dessus pour la bloquer en place.
4. Pour ouvrir la boîte, décrocher l'attache de caoutchouc.



1. Attache de caoutchouc

### **Dépose de la boîte de rangement**

1. Tirer sur la courroie pour détacher la boîte de rangement.
2. Enlever la boîte.
3. Réinstaller le siège du passager. Voir la rubrique *POSE DU SIÈGE DU PASSAGER*.



1. Courroie

### **15) Loquet du siège du conducteur**

Il permet de déposer le siège du conducteur pour accéder au compartiment moteur.

**REMARQUE:** Avant d'enlever le siège du conducteur, retirer d'abord le siège du passager ou la boîte de rangement. Voir la section *SIÈGE DU PASSAGER* ou *BOÎTE DE RANGEMENT*.



1. Loquet de siège

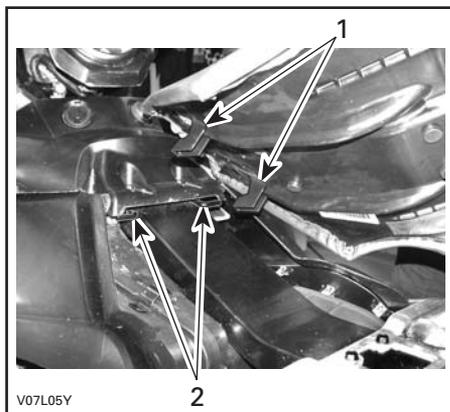
### Dépose du siège

Pousser le loquet vers l'avant tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever jusqu'à ce que le siège se détache à l'avant, puis l'enlever complètement.

### Pose du siège

Insérer les pattes avant du siège dans les crochets du cadre. Après avoir bien placé le siège, appuyer fermement dessus pour le bloquer en place.

**REMARQUE:** Un déclic très évident se fera sentir. Tirer sur le siège pour vérifier s'il est solidement verrouillé.



V07L05Y

1. Insérer les pattes dans les crochets
2. Crochets

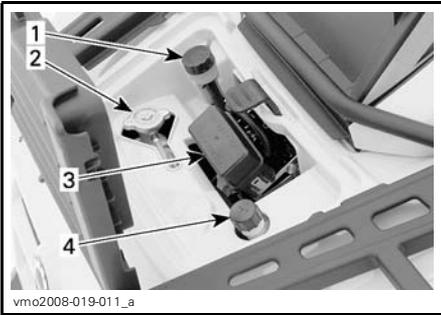
## **⚠ AVERTISSEMENT**

Il est crucial pour la sécurité du conducteur de vérifier si le siège de conducteur est bien verrouillé; pour ce faire, tirer le siège vers l'arrière et vers le haut à quelques reprises. Si on ne fait pas cette simple vérification, de graves blessures ou un décès pourraient s'en suivre.

## 16) Compartiment d'entretien

Le compartiment d'entretien renferme des composants qui servent à l'entretien.

Pour ouvrir le panneau, tirer sur le loquet, puis soulever et enlever le panneau complètement au besoin.



**COMPOSANTS D'ENTRETIEN**

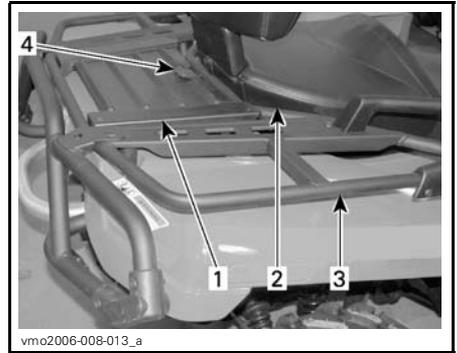
1. Réservoir de liquide de frein arrière
2. Bouchon du radiateur
3. Boîte à fusibles
4. Réservoir de liquide de refroidissement

**17) Compartiment de rangement arrière**

Ce compartiment est commode pour transporter des effets personnels (bougies de rechange, trousse de premiers soins, etc.).

Pour ouvrir le panneau, dégager le loquet, soulever doucement le panneau et l'enlever au besoin.

Le compartiment comporte un bouchon de vidange. Lorsque nécessaire, enlever le bouchon pour évacuer tout liquide, puis réinstaller le bouchon.



1. Couverture du compartiment de rangement arrière
2. Siège
3. Porte-bagages arrière
4. Loquet

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque le moteur tourne, toujours placer le levier sélecteur en position «P» avant d'ouvrir le compartiment de rangement. Ne jamais y laisser d'objets lourds ou fragiles mal arrimés. Toujours accrocher les attaches du couvercle avant de démarrer le véhicule. Si on enlève le couvercle pour augmenter la contenance du compartiment, s'assurer que le contenu est bien arrimé et ne sera pas éjecté lorsque le véhicule roule à bonne vitesse en terrain cahoteux. Ralentir.

**18) Porte-bagages**

Ces porte-bagages sont commodes pour transporter du matériel.

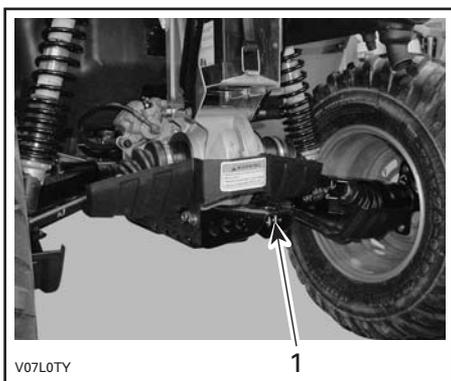
**⚠ AVERTISSEMENT**

Bien arrimer le matériel aux porte-bagages. Ne pas surcharger. S'assurer que la charge ne nuit pas au champ de vision ni à la direction. Ne transporter aucun passager.

Consulter la section *FICHES TECHNIQUES* pour connaître les charges admissibles.

## 19) Attelage de remorque

Cet attelage est commode pour poser une rotule de remorquage ou d'autres équipements. Installer une rotule de grosseur recommandée par le fabricant de la remorque. Consulter la section *FICHES TECHNIQUES* pour connaître les charges admissibles et les recommandations de remorquage.



1. Attelage de remorque

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Installer la rotule de la grosseur qui convient à l'équipement à remorquer.

**REMARQUE:** Suivre les instructions du fabricant pour fixer la rotule correctement.

## 20) Trousse d'outils

La trousse d'outils est dans le compartiment de rangement arrière. Elle comprend les outils pouvant servir à l'entretien de base, ce Guide du conducteur

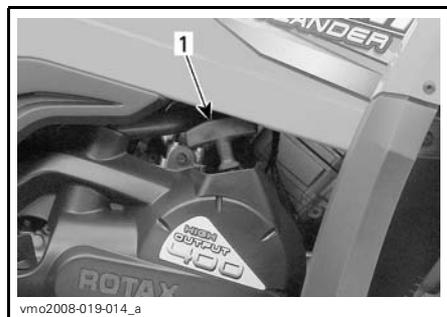
et un *GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE* (modèles XT).

## 21) Poignée du démarreur à rappel

La poignée du démarreur à rappel sert à démarrer le moteur manuellement en cas de nécessité.

Procéder de la façon habituelle pour le démarrage en utilisant le démarreur à rappel plutôt que le démarreur électrique.

Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir; continuer de tirer jusqu'à dépasser la crête de la course de compression (forte résistance), et tirer ensuite de façon vigoureuse. Relâcher la poignée lentement.

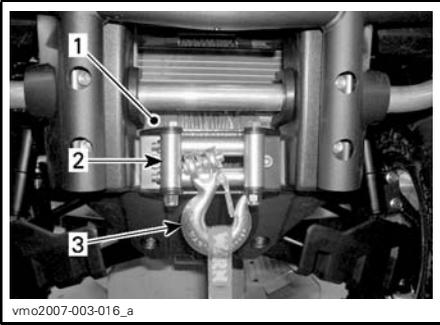


1. Poignée de démarreur à rappel

## 22) Treuil

### *Modèles XT*

Consulter le *GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE* compris avec le véhicule pour connaître les instructions d'utilisation du treuil.



1. Treuil
2. Guide-câble à rouleaux
3. Crochet de treuil

## 23) Interrupteur de commande du treuil

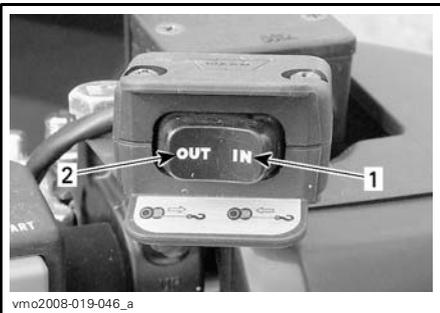
### Modèles XT

Cet interrupteur sert à dérouler ou à ramener le câble du treuil.

Pour dérouler le câble du treuil, tourner l'interrupteur dans le sens antihoraire.

Pour ramener le câble du treuil, tourner l'interrupteur dans le sens horaire.

Consulter le *GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE* pour connaître les instructions d'utilisation du treuil.



- TYPIQUE**
1. Pour ramener le câble
  2. Pour dérouler le câble

## 24) Télécommande de treuil

### Modèles XT

Une télécommande est fournie avec le véhicule pour faciliter l'utilisation du treuil.

La télécommande se trouve sous le panneau du compartiment d'entretien avant.



### PANNEAU DU COMPARTIMENT D'ENTRETIEN

1. Télécommande de treuil

Pour utiliser la télécommande au lieu de l'interrupteur de commande du guidon, brancher la télécommande à l'endroit prévu dans le compartiment d'entretien avant. Voir la rubrique *PRISE DE TÉLÉCOMMANDE DE TREUIL*.

**AVIS** Toujours débrancher et ranger la télécommande lorsqu'on ne l'utilise pas.

Consulter le *GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE* pour connaître les instructions d'utilisation du treuil.

## 25) Prise de télécommande de treuil

### Modèles XT

Cette prise sert à brancher la télécommande de treuil.



COMPARTIMENT D'ENTRETIEN AVANT  
1. Prise de la télécommande

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

# CARBURANT

## Essence recommandée

Utiliser de l'essence super sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol ou une combinaison des deux. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimum recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE	
En Amérique du Nord	(91 (R + M))/2)
Ailleurs qu'en Amérique du Nord	95 RON

**AVIS** Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

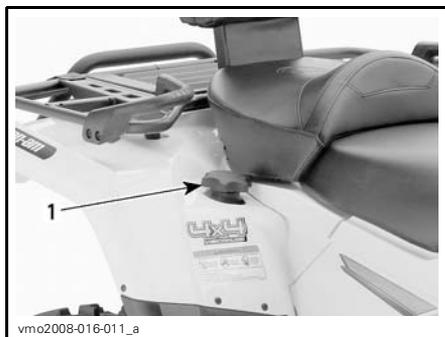
## Pour faire le plein

**AVIS** Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir; cela pourrait obstruer l'orifice d'aération et le moteur pourrait avoir des ratés.

Dévisser le bouchon et l'enlever pour remplir le réservoir d'essence, puis le remettre et le visser à fond.

## **⚠** AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. S'il y a une pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.



1. Bouchon du réservoir d'essence

---

# CONSIGNES D'UTILISATION

## Utilisation durant la période de rodage

### Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

### Courroie

Une courroie neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 mi). Éviter d'accélérer ou de décélérer vigoureusement, de tirer une charge ou de circuler à plein régime.

### Vérification après 10 heures

**REMARQUE:** La vérification à effectuer après 10 heures d'utilisation est aux frais du propriétaire.

Nous recommandons de faire réviser le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé après les 10 premières heures d'utilisation ou 300 km (185 mi), selon la première éventualité. Voir la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

### Démarrage du moteur

Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est en position «P» ou «N».

**REMARQUE:** Pour plus de commodité, un mode spécial permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur la manette de frein ou sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et tourner la clé à «ON».

Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir dans cette position.

Appuyer sur le bouton de démarrage du moteur et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

**AVIS** Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage du moteur plus de 30 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Prendre garde de mettre la batterie à plat.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

### Changement de rapport

Laisser le moteur tourner au ralenti pour qu'il se réchauffe.

Actionner les freins et sélectionner la gamme de vitesse voulue («H» ou «L»).

Relâcher les freins.

**AVIS** S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser le VTT.

Appuyer graduellement sur l'accélérateur pour augmenter le régime moteur et enclencher la transmission à changement de vitesse continu.

Inversement, lorsqu'on relâche l'accélérateur, le régime moteur diminue.

### Utilisation de la marche arrière

**⚠ ATTENTION** Quand on passe de la marche avant à la marche arrière ou vice versa, toujours immobiliser le véhicule et actionner les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

Les mêmes consignes qu'à la rubrique *CHANGEMENTS DE RAPPORT* (voir plus haut) s'appliquent, sauf que le levier sélecteur doit être à «R» (marche arrière).

### Pour arrêter le moteur

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Éviter de stationner le véhicule dans une pente.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.

Mettre le levier sélecteur à «P».

Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à «OFF».

Mettre la clé de contact à «OFF».

Actionner le frein de stationnement.

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

### Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin, il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le lubrifiant XP-S Lube (N/P 293

600 016) ou l'équivalent. Cette opération doit être faite à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants, et de nettoyer le feu arrière et les phares.

**REMARQUE:** Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage par exemple).** Une pression élevée pourrait entraîner des dommages électriques ou mécaniques.

### Que faire si le véhicule a capoté

Si le véhicule a capoté ou reste incliné sur le côté, le remettre sur ses roues et attendre de 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur. Voir la section *RENSSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* et vérifier ce qui suit.

- Vérifier si de l'huile s'est accumulée dans le boyau de vidange du boîtier de filtre à air. Si c'est le cas, nettoyer le filtre à air et son boîtier.
- Vérifier le niveau d'huile à moteur et remplir au besoin.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et remplir au besoin.
- Démarrer le moteur. Si le message «LOW OIL» et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas, arrêter immédiatement le moteur. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

### Que faire si le véhicule est submergé d'eau

Si le véhicule se retrouve submergé d'eau, se rendre dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS DÉMARRER LE MOTEUR!**

**AVIS** Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si la procédure de redémarrage n'est pas suivie.

# PERSONNALISATION DE LA CONDUITE

## Réglage de la suspension

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Toujours prendre le temps de se familiariser avec le nouveau comportement du véhicule après avoir modifié le réglage de la suspension.

## Réglage de la précharge de la suspension arrière

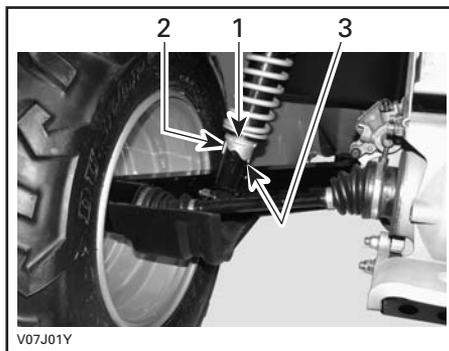
### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les cames de réglage droite et gauche doivent toujours être réglées à la même position. Ne jamais régler une seule came. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité et pourrait même causer un accident.

Pour régler la précharge du ressort, tourner la came avec la clé qui se trouve dans la trousse d'outils.

Tourner les cames dans le sens horaire pour une tenue de route plus ferme sur chemin cahoteux ou quand on transporte une charge ou une remorque.

Tourner les cames dans le sens anti-horaire pour une tenue de route plus souple quand la route est en bon état et qu'on ne transporte qu'une faible charge.



1. Cames de réglage
2. Réglage souple
3. Réglage rigide

# TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsqu'on transporte le VTT, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).

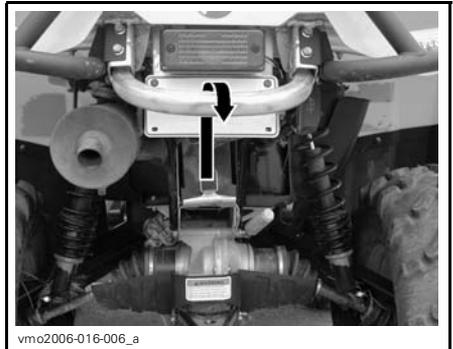


Ne pas oublier de:

- Vider les porte-bagages avant de transporter le véhicule.
- Mettre le levier sélecteur à «P».
- Actionner le frein de stationnement.
- Arrimer le véhicule par les pare-chocs avant et arrière.



TYPIQUE — ARRIMAGE À L'AVANT



TYPIQUE — ARRIMAGE À L'ARRIÈRE

**AVIS** L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas remorquer ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque.

# ***RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN***

---

## TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation du véhicule demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié du véhicule. Effectuez des vérifications périodiques et observez les consignes du tableau d'entretien suivant.

### AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spéciaux sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

### AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

### AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/de l'assemblage, toujours le remplacer par un neuf.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE						
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIFICATION APRÈS 10 H OU 300 km (185 mi)					
	25 H OU 750 km (470 mi)					
	50 H OU 1500 km (930 mi)					
	100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)					
	200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)					
	À EFFECTUER PAR					
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
MOTEUR						
Huile et filtre	R		R			Client
Soupapes	I, A			I, A		Concess.
Joints d'étanchéité du moteur	I			I		Concess.
Fixations des supports de moteur	I			I		Concess.
Filtre à air <sup>(2)</sup>		N		R		Client
Échappement	I			I		Concess.
Pare-étincelles du silencieux				N		Client
Liquide de refroidissement du moteur	I			I <sup>(1)</sup>	R	Client
Essai de pression du bouchon de radiateur/du système de refroidissement	I				I	Concess.
Radiateur <sup>(2)</sup>	I, N		I, N			Client
Câble de démarreur à rappel				I		Concess.
SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR						
Sondes de l'EMS	I			I		Concess.
Codes de panne du système de gestion du moteur	I			I		Concess.
						(1) Toutes les 100 heures, vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement. (2) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

## TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIFICATION APRÈS 10 H OU 300 km (185 mi)					
	25 H OU 750 km (470 mi)					
	50 H OU 1500 km (930 mi)					
	100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)					
	200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)					
	À EFFECTUER PAR					
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
<b>SYSTÈME D'ALIMENTATION</b>						
Cartier de papillon	I			I, L		Concess.
Câble d'accélérateur	I, A, L		I, A, L			Client/ Concess.
Conduits d'essence, raccords et vérification de la pression du réservoir d'essence	I			I		Concess.
Filtre à essence en ligne				R		Concess.
Pression de la pompe à essence				I		Concess.
<b>SYSTÈME ÉLECTRIQUE</b>						
Bougie <sup>(3)</sup>	I			R		Client
Connexions de la batterie	I		I			Client
Connecteurs d'ECM (inspection visuelle sans les débrancher)				I		Concess.
Connexions et fixations électriques (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.)	I			I		Concess.
Interrupteur d'allumage, bouton de démarrage du moteur et interrupteur d'arrêt du moteur	I			I		Client
Système d'éclairage (forte/faible intensité, feu de freinage et feu arrière, visée du faisceau des phares, etc.)	I			I		Client
						(3) S'assurer que l'écartement des électrodes de bougies est approprié.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE							
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIFICATION APRÈS 10 H OU 300 km (185 mi)						
	25 H OU 750 km (470 mi)						
	50 H OU 1500 km (930 mi)						
	100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)						
	200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)						
	À EFFECTUER PAR						
PIÈCE/TÂCHE							LÉGENDE
<b>TRANSMISSION CVC</b>							
Courroie d'entraînement				I		Concess.	—
Poulies motrice et menée (y compris le roulement unidirectionnel)				I, N, L		Concess.	
État et propreté du conduit d'admission et de sortie d'air de la transmission CVC	I		I, N			Concess.	
<b>SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT</b>							
Unité d'embrayage du système 4 x 4	I			I		Concess.	(2) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Soufflets d'arbre d'entraînement et protecteurs	I	I				Client	
Joints d'arbre d'entraînement			I			Concess.	
Joint d'arbre de transmission arrière	I		I, L (2)			Concess.	
Huile du différentiel avant et essieu arrière, joints et reniflards	I		I		R	Concess.	
<b>PNEUS ET ROUES</b>							
Écrous de roue et goujons	I		I			Client	—
Roulements de roue				I		Client	

**TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE**

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIFICATION APRÈS 10 H OU 300 km (185 mi)						<b>À EFFECTUER PAR</b>  <b>LÉGENDE</b>
	25 H OU 750 km (470 mi)						
	50 H OU 1500 km (930 mi)						
	100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)						
	200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)						
	PIÈCE/TÂCHE						
<b>SYSTÈME DE DIRECTION</b>							
Fixations du guidon				I		Concess.	(2) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Direction (colonne, roulement, etc.) <sup>(2)</sup>	I			I		Concess.	
Rotules de barre d'accouplement			I			Concess.	
Parallélisme des roues avant	I			I, A		Concess.	
<b>SUSPENSION</b>							
Bras longitudinaux				I		Concess.	—
Roulements des bras longitudinaux					I	Concess.	
Amortisseurs			I			Concess.	
Bras triangulaires			I, L			Client	
Joint à rotule		I				Concess.	
<b>FREINS</b>							
Liquide de frein	I	I			R <sup>(4)</sup>	Client/Concess.	(2) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.  (4) Le remplacement du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage doivent être faits par un concessionnaire Can-Am autorisé.
Plaquettes de frein		I <sup>(2)</sup>				Concess.	
Système de freinage (disques, boyaux, etc.)				I		Client	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE						
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIFICATION APRÈS 10 H OU 300 km (185 mi)					
	25 H OU 750 km (470 mi)					
	50 H OU 1500 km (930 mi)					
	100 H OU 1 AN OU 3000 km (1865 mi)					
	200 H OU 2 ANS OU 6000 km (3730 mi)					
À EFFECTUER PAR					LÉGENDE	
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
CHÂSSIS						
Fixations du châssis			I			Client
Châssis				I		Concess.
Treuil	Consulter le <i>GUIDE DE BASE DES TECHNIQUES DE TREUILLAGE</i> du véhicule					Client

Concess.: Concessionnaire

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



## AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

## INSPECTION APRÈS 10 HEURES

Nous suggérons qu'après 10 heures ou 300 km (185 mi) d'utilisation, selon la première éventualité, votre véhicule soit inspecté par un concessionnaire Can-Am autorisé. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

**REMARQUE:** L'inspection après une période de rodage de 10 heures est aux frais du propriétaire du véhicule.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

Date d'inspection après une période de rodage de 10 heures

---

Signature du concessionnaire autorisé

---

Nom du concessionnaire

# PROCÉDURES D'ENTRETIEN

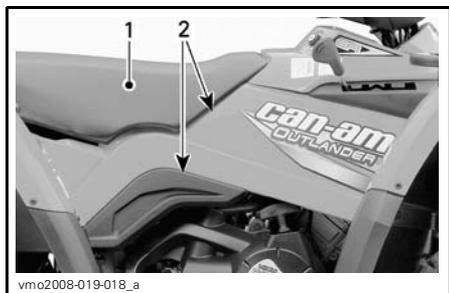
## Filtre à air

### Dépose du filtre à air

**AVIS** Ne jamais enlever ni modifier les composants du boîtier de filtre à air. Cela peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. La carburation du moteur est réglée spécifiquement en fonction de ces composants.

Enlever les deux sièges.

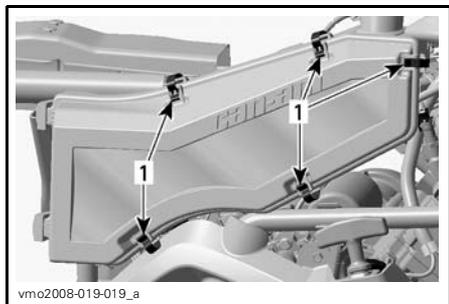
Retirer les panneaux latéraux sur la droite du véhicule.



#### TYPIQUE

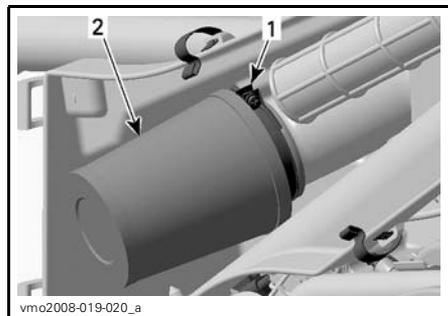
1. Siège du conducteur
2. Panneaux latéraux

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Dégager les fixations

Desserrer la fixation et enlever le filtre à air.



1. Fixation
2. Filtre à air

### Nettoyage du filtre à air

Extraire le filtre en mousse de l'élément.

Injecter de l'air comprimé à basse pression dans l'élément pour le nettoyer.

Verser une solution nettoyante (N/P 219 700 341) ou l'équivalent dans un seau.

Y mettre le filtre en mousse à tremper. Ne pas laver l'élément.

Pendant que le filtre en mousse trempe dans la solution nettoyante, nettoyer le boîtier de filtre à air.

Rincer le filtre en mousse à l'eau tiède pour enlever la solution nettoyante.

Laisser le filtre en mousse sécher complètement.

Remettre le filtre en mousse dans l'élément.

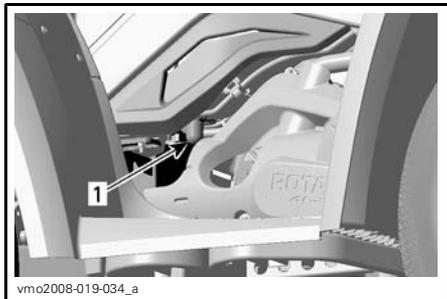
### Installation du filtre à air

Bien remettre les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

## Boîtier de filtre à air

### Inspection/vidange du boîtier de filtre à air

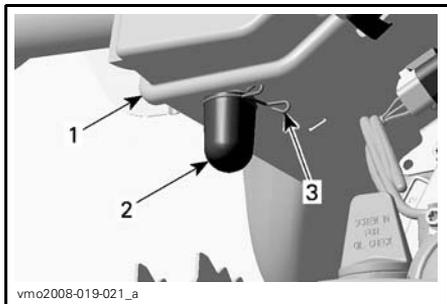
Inspecter périodiquement si le tube de vidange du boîtier de filtre à air contient du liquide ou des dépôts.



vmo2008-019-034\_a

TYPIQUE — CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE

1. Tube de vidange



vmo2008-019-021\_a

1. Boîtier de filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation

**REMARQUE:** Si le véhicule est utilisé en milieu poussiéreux, faire cette inspection plus souvent que ce que le **TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE** recommande.

Si on découvre du liquide ou des dépôts, presser et enlever la fixation. Sortir le tube de vidange et le vider.

**AVIS** Ne pas démarrer le moteur si on découvre du liquide ou des dépôts dans le tube de vidange.

Si on découvre du liquide ou des dépôts, presser et enlever la fixation. Sortir le tube de vidange et le vider.

Enlever le filtre à air conformément aux explications sous la rubrique **DÉPOSE DU FILTRE À AIR**.

## Huile à moteur

### Niveau d'huile à moteur

**AVIS** Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la transmission. Essuyer toute huile renversée.

**REMARQUE:** Lorsqu'on vérifie le niveau d'huile, regarder également si le moteur présente des fuites.



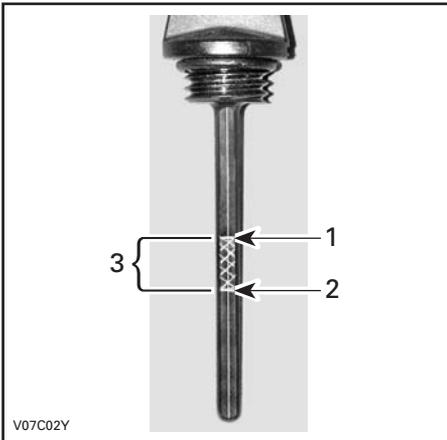
vmo2008-016-012\_a

CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau et le moteur froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer d'abord la jauge. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser de l'huile.

Verser une petite quantité d'huile et re-vérifier le niveau.

Répéter les opérations ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

## Huile à moteur recommandée

Utiliser une huile **5W 30** pour moteurs 4-temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API.

Vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer qu'elle comporte au moins une des classes ci-dessus.

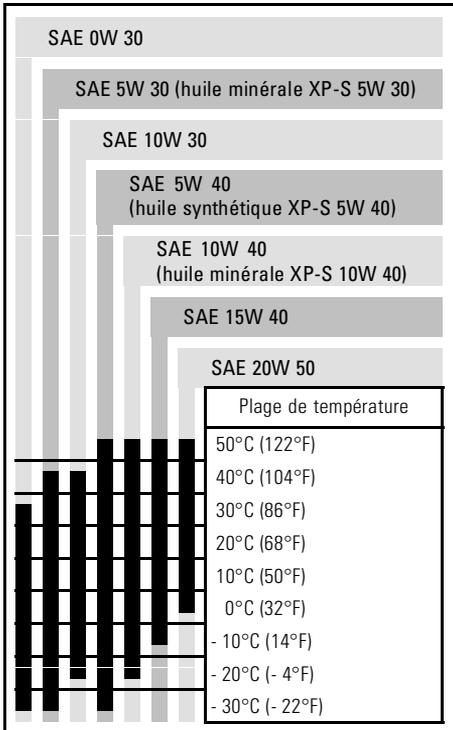
On recommande d'utiliser l'huile XP-S 5W 30 pour moteurs quatre-temps (N/P 219 700 706) vendue par les concessionnaires Can-Am autorisés.

**REMARQUE:** La même huile lubrifie le moteur et la transmission.

## Huile synthétique

Pour un rendement global accru en toute saison, utiliser l'huile synthétique XP-S 5W 40 (N/P 293 600 039).

## Tableau de viscosité de l'huile



## Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. Faire la vidange lorsque le moteur est tiède.

**ATTENTION** L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre qu'elle refroidisse. Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon de vidange d'huile ni le couvercle du filtre à huile quand le moteur est chaud. Attendre que l'huile soit tiède.

S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

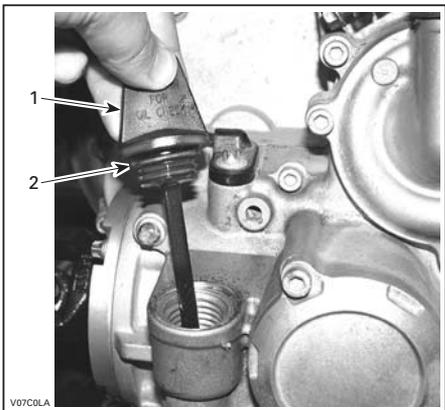
Enlever le couvre-moteur sur la droite du véhicule.



TYPIQUE — CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE  
1. Couvre-moteur

Enlever la jauge d'huile.

**AVIS** Prendre garde de perdre le joint torique de jauge.

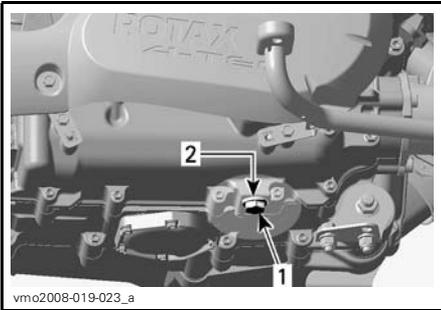


CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE  
1. Jauge  
2. Joint torique

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange.

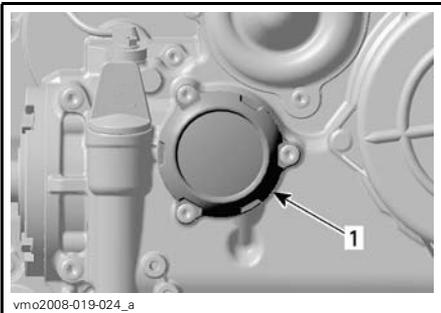


**CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE**

1. Bouchon de vidange d'huile
2. Rondelle-joint

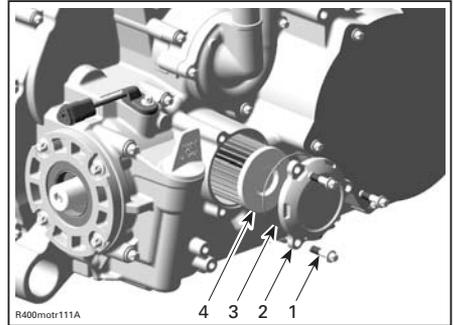
Permettre à l'huile de s'écouler complètement du carter.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.



1. Couvercle du filtre à huile

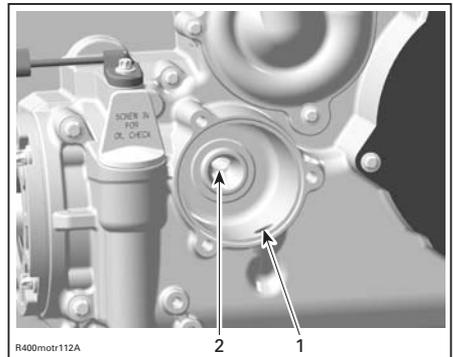
Enlever les vis du filtre à huile, le couvercle en plus du joint torique ainsi que le filtre à huile.



1. Vis de filtre à huile
2. Couvercle de filtre à huile
3. Joint torique
4. Filtre à huile

Vérifier le joint torique du couvercle et le remplacer au besoin.

Vérifier l'admission et la sortie du filtre à air et éliminer toute saleté et tout contaminant.



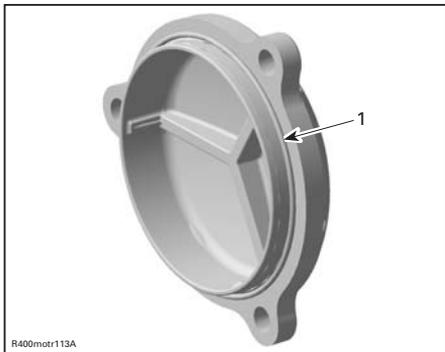
1. Orifice d'admission entre la pompe à huile et le filtre à huile
2. Orifice de sortie vers le système d'alimentation en huile

Essuyer toute huile renversée sur le moteur.

Enduire d'huile à moteur le joint en caoutchouc du nouveau filtre pour pouvoir bien l'installer.

Installer le filtre à huile.

Installer le joint torique et le couvercle de filtre à huile.



1. Joint torique en place

Visser le couvercle du filtre à huile à sa place.

Serrer les vis à 10 N•m (89 lbf•po).

Changer la rondelle-joint du bouchon de vidange.

Nettoyer le moteur autour de la rondelle-joint et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place.

Serrer le bouchon à 30 N•m (22 lbf•pi).

Remplir au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, consulter la section *FICHES TECHNIQUES*.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur.

Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifier ensuite le niveau d'huile. Remplir au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

## Radiateur

### Inspection et nettoyage du radiateur

Vérifier périodiquement si le radiateur est propre.



#### TYPIQUE

##### 1. Radiateur

Vérifier si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou sont endommagés.

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si on en a un à sa disposition, se servir d'un boyau d'arrosage.

**⚠ ATTENTION** Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

**AVIS** Soyez prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **SI ON UTILISE UN BOYAU POUR LES LAVER, S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE. NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

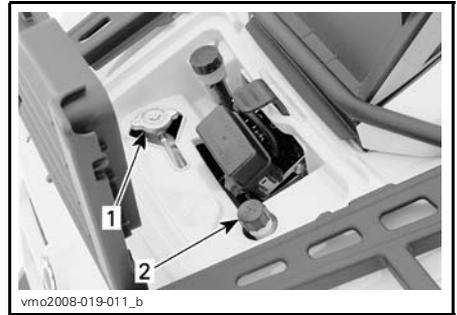
## Liquide de refroidissement

### Niveau de liquide de refroidissement

**ATTENTION** Vérifier le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

**REMARQUE:** Lorsqu'on vérifie le niveau de liquide de refroidissement, regarder également si le moteur présente des fuites.

Enlever le panneau du compartiment d'entretien avant.

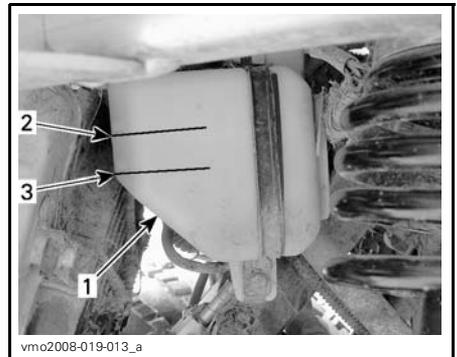


### COMPARTIMENT D'ENTRETIEN

1. Bouchon du radiateur
2. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement

Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.

**REMARQUE:** Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (68°F), celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.



### SOUS L'AILE AVANT GAUCHE

1. Réservoir
2. Marque MAX.
3. Marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

Remettre en place et bien visser le bouchon.

Si on ajoute du liquide de refroidissement dans le réservoir, vérifier aussi le niveau dans le radiateur. Ajouter du liquide au besoin.

**⚠ ATTENTION** Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

**REMARQUE:** Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

Remettre le panneau du compartiment d'entretien en place.

### Liquide recommandé

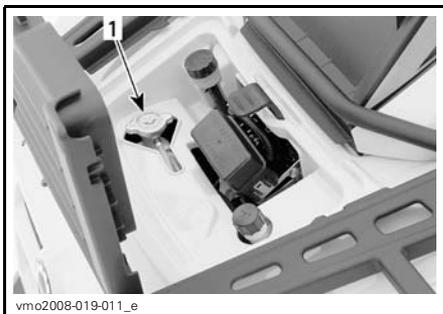
Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec du liquide de refroidissement prémélangé BRP (N/P 219 700 362), ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

### Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

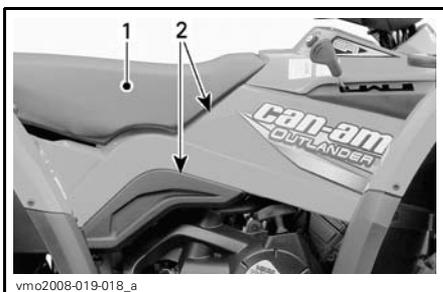
**⚠ ATTENTION** Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

Ouvrir le panneau du compartiment d'entretien et retirer le bouchon du radiateur.



1. Bouchon du radiateur

Retirer le siège et les panneaux latéraux droits.



**TYPIQUE**  
1. Siège  
2. Panneaux latéraux

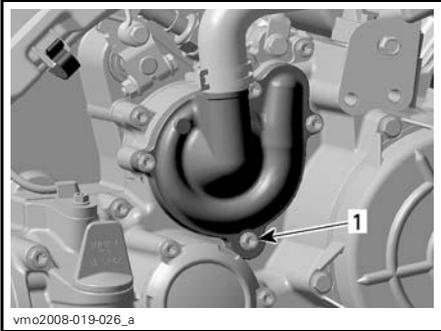
Retirer le couvre-moteur droit.



**TYPIQUE**  
1. Couvre-moteur

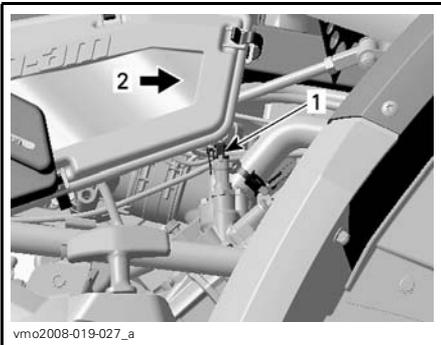
Dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidanger le liquide dans un contenant approprié.

**REMARQUE:** Ne pas dévisser complètement le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.



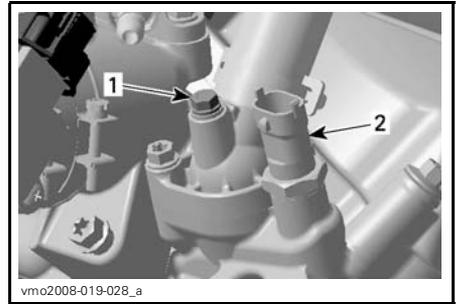
1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

Débrancher le connecteur de la sonde de température du moteur.



1. Sonde de température  
2. Avant du véhicule

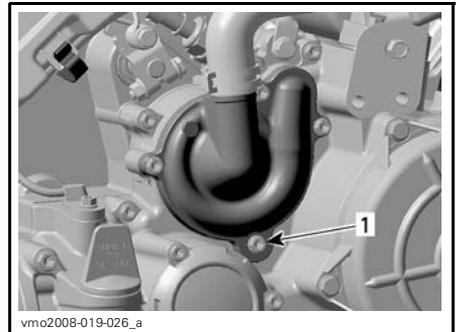
Dévisser la vis de purge sur le dessus du logement du thermostat.



1. Vis de purge  
2. Sonde de température du moteur

Vidanger complètement le système et visser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

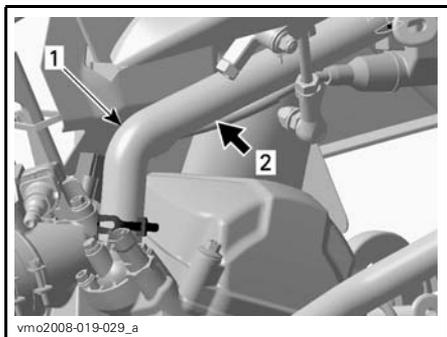
Serrer à 10 N•m (89 lbf•po).



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

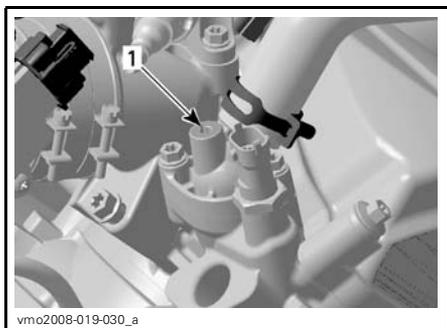
Installer un grand pince-boyau (N/P 529 032 500) ou l'équivalent, sur le boyau entre le radiateur et le logement du thermostat.

**AVIS** Ne pas se servir d'une pince-étou en guise de pince-boyau.



1. Boyau de liquide de refroidissement
2. Installer la pince-boyau ici

Remplir le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement déborde de l'orifice du logement de thermostat.



1. Orifice du logement de thermostat

Installer la vis de purge puis enlever la pince-boyau.

Serrer la vis à 5 N•m (44 lbf•po).

Continuer de remplir le radiateur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et en ajouter au besoin.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Appuyer sur l'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du radiateur. Vérifier si les connexions présentent des fuites et s'il y a assez de liquide de refroidissement dans le réservoir.

Essuyer tout liquide de refroidissement renversé sur le moteur.

Éliminer le liquide de refroidissement conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

## Pare-étincelles du silencieux

Purger périodiquement le silencieux de toute accumulation de calamine.

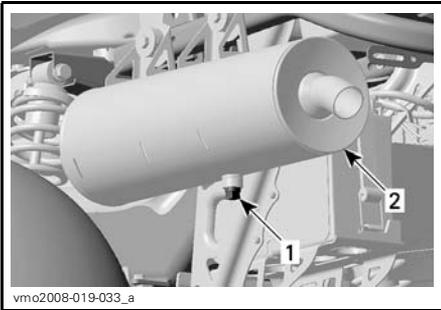
### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais laisser tourner le moteur dans un endroit clos. Ne jamais faire cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. S'assurer de l'absence de matières combustibles à proximité. Porter des verres de protection et des gants. Ne jamais se placer derrière le véhicule lorsqu'on purge l'échappement. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

Choisir un lieu bien aéré et s'assurer que le silencieux est froid.

Placer le levier sélecteur à «P».

Enlever le bouchon de purge du silencieux.



1. Bouchon de purge
2. Silencieux

Boucher l'extrémité du silencieux avec un chiffon, puis démarrer le moteur.

Augmenter momentanément le régime moteur plusieurs fois afin de chasser du silencieux la calamine accumulée.

Arrêter le moteur et laisser refroidir le silencieux.

Remettre le bouchon de purge.

## Câble d'accélérateur

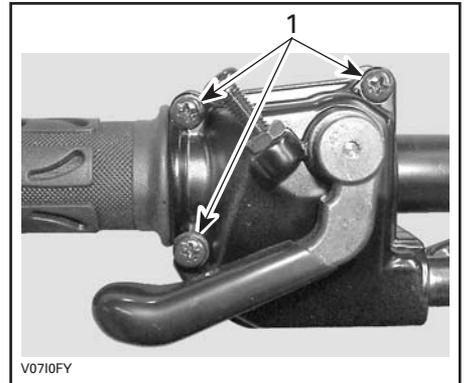
### Lubrification du câble d'accélérateur

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant à la silicone (N/P 293 600 041) ou l'équivalent.

## AVERTISSEMENT

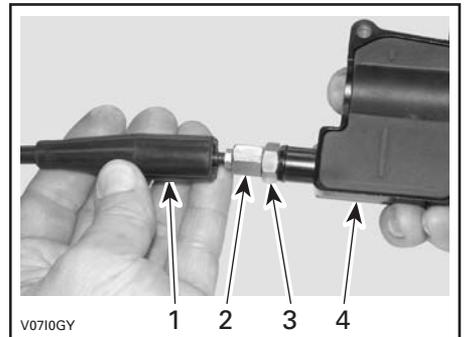
Toujours utiliser un lubrifiant à la silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait empêcher le bon fonctionnement de l'accélérateur/du câble.

Ouvrir le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlever ces vis

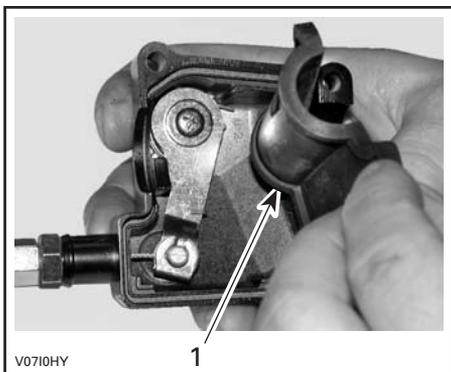
Séparer la manette. Glisser le protecteur vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou autobloquant
4. Logement de la manette d'accélérateur

Visser le tendeur de câble d'accélérateur.

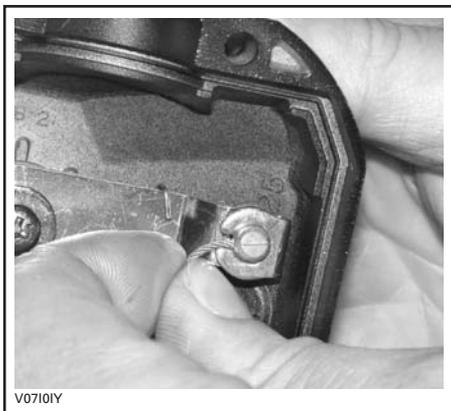
Retirer le protecteur de logement interne.



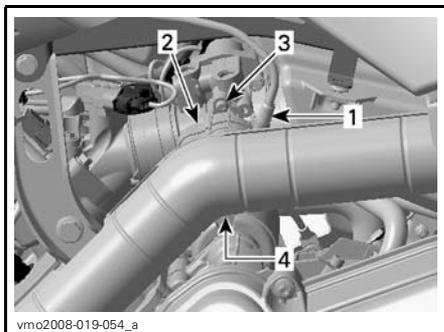
1. Protecteur de logement interne

Retirer le câble du logement de la manette d'accélérateur.

**REMARQUE:** Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.



Libérer le couvercle latéral du carter de papillon.



**CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR**

1. Câble d'accélérateur
2. Couvercle latéral
3. Retirer la vis
4. Relâcher l'attache

Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.

**⚠ ATTENTION** Toujours porter des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.



**TYPIQUE**

**REMARQUE:** Mettre un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Réinstaller et régler le câble.

## Manette d'accélérateur

### Réglage de la manette d'accélérateur

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

Desserrer l'écrou autobloquant puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

**REMARQUE:** Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



1. Manette d'accélérateur

A. 3 à 6 mm (1/8 à 7/32 po)

Le levier sélecteur à «P», démarrer le moteur.

Tourner le guidon jusqu'au bout dans les deux sens pour vérifier si le câble d'accélérateur est bien réglé. Si le régime du moteur augmente, régler de nouveau le jeu de la manette d'accélérateur.

## Bougie

### Dépose de la bougie

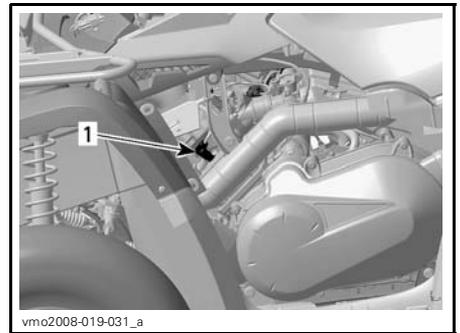
Enlever le panneau latéral gauche.

Débrancher le câble de bougie.

Si possible, nettoyer la bougie et la culasse à l'air comprimé.

**⚠ ATTENTION** Porter des verres de protection lorsqu'on se sert d'air comprimé.

Dévisser complètement la bougie et l'enlever.



1. Câble de bougie

### Installation de la bougie

Avant d'installer la bougie, s'assurer que la surface de contact de la culasse et de la bougie n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, régler l'écartement des électrodes entre 0.7 et 0.8 mm (0.028 et 0.032 in).

Appliquer du lubrifiant antigrippage sur les filets de la bougie.

Serrer la bougie à la main dans la culasse, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

Serrer la bougie à 20 N•m (15 lbf•pi).

## Batterie

**⚠ ATTENTION** Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces VTT sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie «Valve Regulated Lead Acid», ou «au plomb-acide à régulation par soupape». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

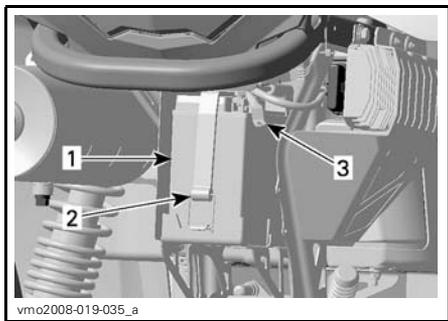
**AVIS** Ne jamais retirer le capuchon d'étanchéité de la batterie.

### Dépose de la batterie

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif ROUGE.

**⚠ ATTENTION** Toujours respecter cette séquence de démontage: débrancher le câble négatif NOIR d'abord.

Détacher la sangle et sortir la batterie du châssis.



1. Batterie
2. Sangle
3. Câble négatif NOIR

### Nettoyage de la batterie

Nettoyer la batterie, le boîtier et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlever la rouille des connexions électriques et des bornes. Nettoyer le boîtier de la batterie avec une brosse douce et une solution de bicarbonate de soude.

### Installation de la batterie

Remettre la batterie dans le véhicule.

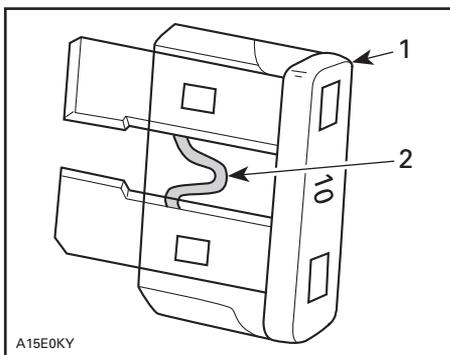
**⚠ ATTENTION** Brancher le câble positif ROUGE d'abord, puis le câble négatif NOIR. Toujours brancher le câble positif ROUGE en premier.

## Fusibles

### Inspection des fusibles

**⚠ ATTENTION** Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer un fusible défectueux.

Vérifier si le filament est fondu.



A15E0KY

### TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

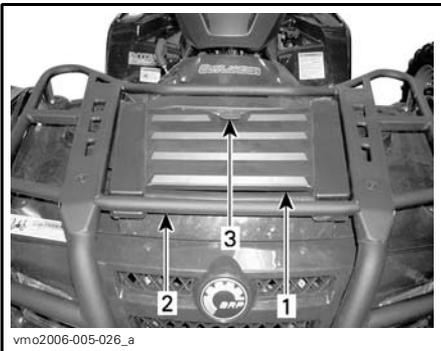
**AVIS** Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

### Emplacement des fusibles à l'avant

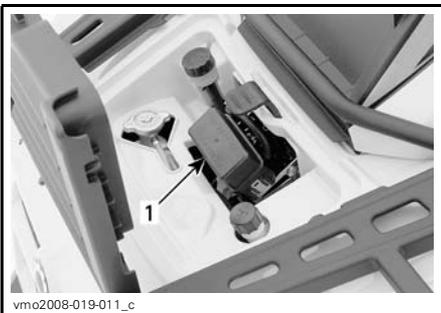
Retirer le panneau du compartiment d'entretien avant.

Pour ouvrir le panneau du compartiment d'entretien avant, tirer sur le loquet puis soulever.

Retirer le panneau du véhicule.



1. Panneau du compartiment d'entretien avant
2. Porte-bagages avant
3. Loquet



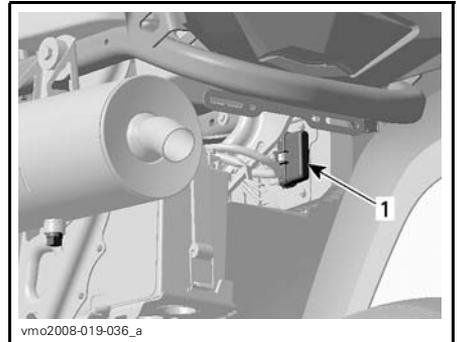
1. Boîte à fusibles avant

- F1: ECM (5 A)
- F2: Ventilateur (20 A)
- F3: ECM (7.5 A)
- F4: Indicateur, feu arrière, diagnostic (7.5 A)
- F5: Pompe à essence (7.5 A)
- F6: Accessoires (20 A)

### Emplacement des fusibles à l'arrière

Le porte-fusibles arrière se trouve à l'arrière du véhicule, près de la batterie.

Pour retirer un fusible, enlever le couvercle du porte-fusibles puis tirer sur le fusible pour le sortir.



#### PORTE-FUSIBLES ARRIÈRE

1. Principal (30 A) (fil ROUGE/GRIS)  
Accessoires (30 A)  
(fil ROUGE/VERT)

### Feux

**⚠ ATTENTION** Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer une ampoule défectueuse.

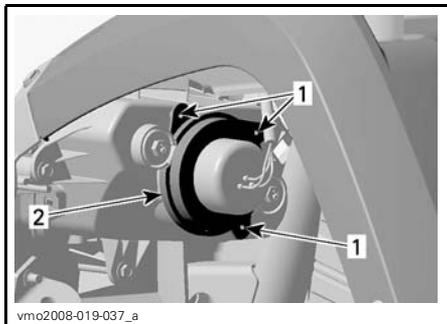
Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

### Remplacement des ampoules de phares

**AVIS** Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts; cela réduit sa durée. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

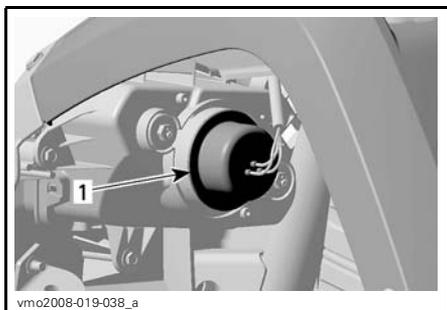
Pour remplacer l'ampoule d'un phare, procéder comme suit.

Retirer les vis du support de fixation en caoutchouc.



1. Vis
2. Support de fixation

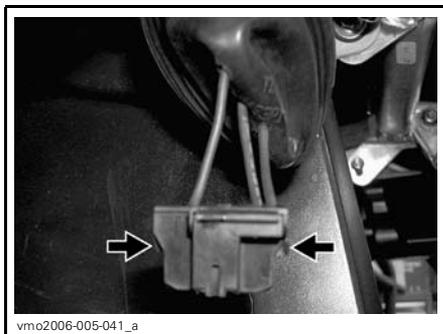
Enlever le protecteur de caoutchouc du logement de phare.



1. Protecteur de caoutchouc

Débrancher le connecteur de l'ampoule.

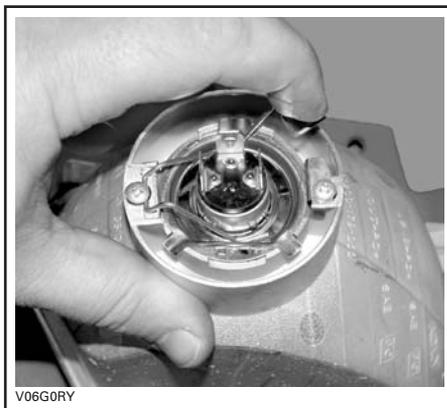
**REMARQUE:** Appuyer sur la petite patte pour déverrouiller le connecteur puis tirer sur le connecteur.



**APPUYER SUR LA PATTE POUR DÉVERROUILLER LE CONNECTEUR**

**REMARQUE:** Sur les photos qui suivent, le carénage avant a été enlevé pour faciliter la compréhension.

Appuyer sur la broche et la pousser sur le côté pour déverrouiller l'ampoule du phare.



**TYPIQUE**

Soulever la broche, puis retirer l'ampoule.

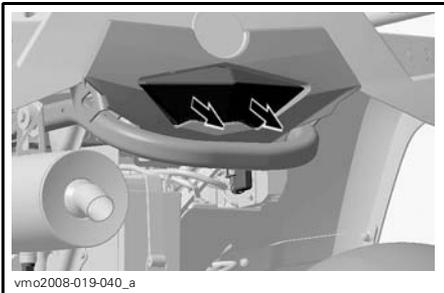


**TYPIQUE**

Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

**Remplacement de l'ampoule de feu arrière**

Pour accéder à l'ampoule, tirer sur le feu arrière pour le sortir de ses points d'ancrage en caoutchouc.



Tourner la douille et tirer dessus pour exposer l'ampoule.



Enfoncer l'ampoule dans sa douille et, tout en maintenant une pression, la tourner dans le sens antihoraire pour la dégager.

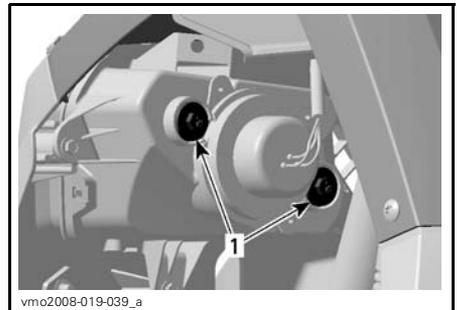
Pour poser l'ampoule neuve, l'enfoncer dans sa douille, puis maintenir une pression tout en la tournant dans le sens horaire.

Remettre en place toutes les pièces enlevées.

**Faisceau des phares**

Régler le faisceau lumineux comme suit:

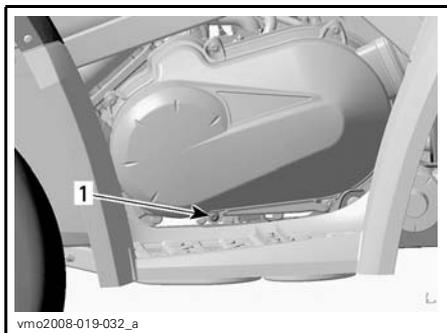
Tourner les boutons pour régler la hauteur du faisceau et son orientation latérale selon ses préférences. Régler les deux phares de la même manière.



1. Vis de réglage

## Vis de vidange du couvercle de la transmission CVC

Chaque fois qu'on pense que de l'eau s'est infiltrée dans le couvercle de la transmission CVC, enlever la vis de vidange pour vider le carter de la transmission.



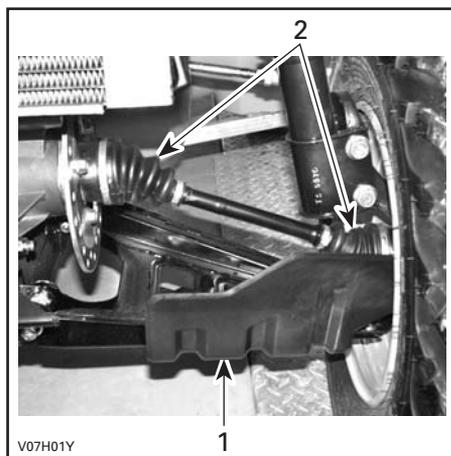
TYPIQUE — CÔTÉ GAUCHE

1. Vis de vidange

## Protecteurs de soufflets et d'arbre d'entraînement

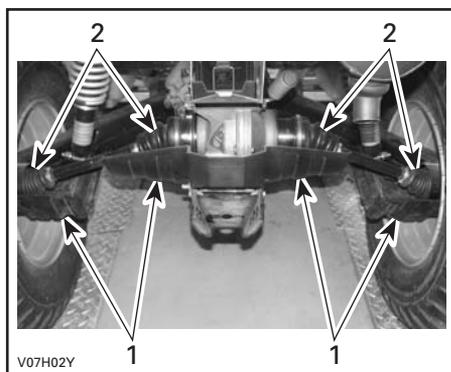
### Inspection des protecteurs et des soufflets

Inspecter les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement. Vérifier si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres. Vérifier si les soufflets sont fissurés, déchirés, s'il y a fuite de graisse, etc. Au besoin, réparer ou remplacer les pièces endommagées.



AVANT DU VÉHICULE

1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement



ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Protecteurs d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avverti d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

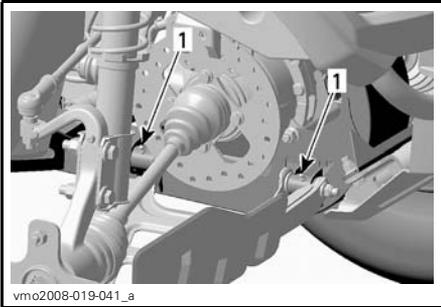
## Suspension

### Lubrification de la suspension

Lubrifier les bras triangulaires avant.

Utiliser de la graisse synthétique pour suspension (N/P 293 550 033) ou l'équivalent.

Il y a deux raccords de graissage sur chaque bras triangulaire.



TYPIQUE — CÔTÉ DROIT  
1. Raccords de graissage

### Inspection des suspensions

#### Suspension avant

Vérifier si les amortisseurs avant présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage. Vérifier la solidité des fixations. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Vérifier si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés. Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

#### Suspension arrière

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites d'huile ou d'autres dommages. Vérifier si les fixations sont solides. En cas de fuite ou d'autre anomalie, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Vérifier si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé si on décèle une de ces situations.

## Roues et pneus

### Pression des pneus

**⚠ AVERTISSEMENT**

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut utiliser une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Révérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

<b>PRESSION DES PNEUS</b>			
		AVANT	ARRIÈRE
		<b>Jusqu'à 235 kg (517 lb)</b>	<b>MAX.</b>
	<b>MIN.</b>	31 kPa (4.5 lb/po <sup>2</sup> )	31 kPa (4.5 lb/po <sup>2</sup> )

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

## État des pneus et des roues

Vérifier si les pneus et les jantes sont endommagés.

Vérifier si les pneus sont usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus car les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsqu'on remplace les pneus, ne jamais installer de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Une telle combinaison pourrait causer une perte de maniabilité ou de stabilité.

Ne pas installer de pneus de taille ou de conception différentes sur le même essieu.

Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.

Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.

Installer tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Des blessures graves et même un décès pourraient survenir si ces instructions ne sont pas suivies.

## Dépose et installation d'une roue

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule.

Placer un support sous le véhicule.

Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

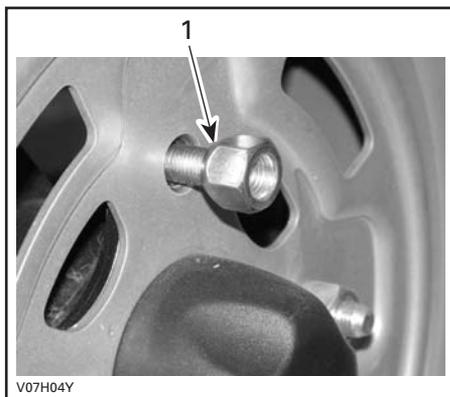
Au moment de remettre la roue, appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets. Serrer les écrous progressivement en ordre entrecroisé, puis appliquer le couple final.

### Couple de serrage

#### *Outlander MAX 400 EFI*

Serrer à 70 N•m (52 lbf•pi).

**AVIS** Toujours utiliser les écrous de roue recommandés (N/P 250 100 042). D'autres écrous risquent d'endommager la jante.



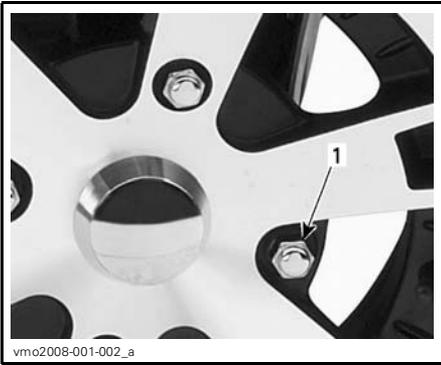
TYPIQUE — ÉCROU OUVERT

1. Côté conique de l'écrou

#### *Outlander MAX 400 EFI XT*

Serrer à 100 N•m (74 lbf•pi).

**AVIS** Toujours utiliser les écrous de roue recommandés (N/P 250 100 082). D'autres écrous risquent d'endommager la jante.



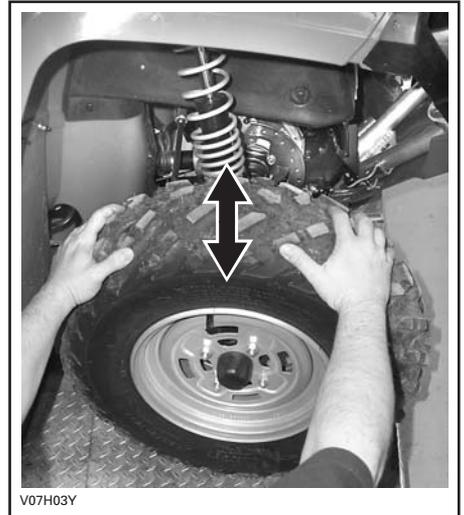
TYPIQUE — ÉCROU FERMÉ

1. Écrou de roue

**REMARQUE:** Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est particulièrement important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.

### Inspection des roulements de roue

Tenir la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu. Si on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

## Freins

### Liquide de frein

#### Niveau de liquide de frein

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

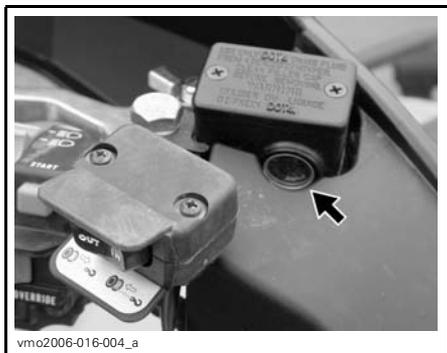
Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

**AVIS** N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

**REMARQUE:** Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire autorisé Can-Am.

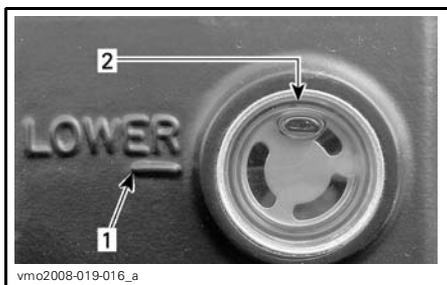
## Réservoir de liquide de manette de frein

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.



vmo2006-016-004\_a

TYPIQUE — SUR LE GUIDON



vmo2008-019-016\_a

1. Marque MIN.
2. Marque MAX.

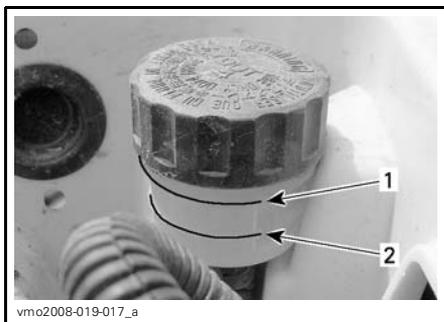
Inspecter visuellement le soufflet de levier. Vérifier s'il est fissuré, déchiré ou autrement endommagé. Le remplacer au besoin.

## Réservoir de liquide de pédale de frein



vmo2008-019-011\_d

TYPIQUE — COMPARTIMENT D'ENTRETIEN  
1. Réservoir



vmo2008-019-017\_a

1. Marque MIN.
2. Marque MAX.

## Liquide recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

**AVIS** Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour remplir.

## Inspection des freins

Le système de freinage est hydraulique et ne nécessite aucun réglage.

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- Le niveau de liquide de frein
- Que le système de freinage ne présente aucune fuite
- Si les freins sont propres
- Si les freins sont spongieux
- Si les disques sont très usés
- Si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées.

LIMITE D'USURE	
Épaisseur des plaquettes	1 mm (.040 po)
Épaisseur des disques avant	3.5 mm (.138 po)
Épaisseur des disques arrière	4.3 mm (.170 po)
Gauchissement maximal des disques	0.2 mm (.010 po)

Si on décèle un problème au niveau des freins, s'adresser à un concessionnaire autorisé Can-Am.

### AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire autorisé Can-Am pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

## Carrosserie

### Loquets de couvercle de compartiment de rangement

S'assurer que les couvercles du compartiment d'entretien avant et du compartiment de rangement arrière sont bien fixés et que les loquets sont en bon état.

### Loquets de siège

Enlever le ou les sièges et vérifier si le mécanisme de verrouillage et la tige sont usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour remplacer ces pièces.

### Poignées de maintien (modèles biplaces)

Vérifier l'état des poignées de maintien et s'assurer qu'elles sont solidement fixées.

### Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION (avec un tuyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie à l'eau chaude et au savon (détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

**AVIS** Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

## Châssis

### État de l'attelage et de la rotule

S'assurer que les fixations sont bien serrées, et que la rotule est bien ajustée dans l'attelage de la remorque et qu'elle est en bon état.

Bien resserrer les fixations s'il y a lieu et remplacer la rotule si elle est usée.

### Fixations de châssis

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées.

Resserrer au besoin.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

### **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

# ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

## **AVERTISSEMENT**

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am autorisé tel que prescrit dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de 4 mois, il faut le remettre adéquatement.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le VTT après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes appropriées.

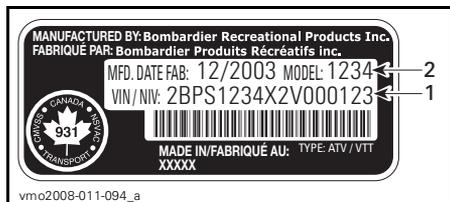


# ***INFORMATION TECHNIQUE***

# IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

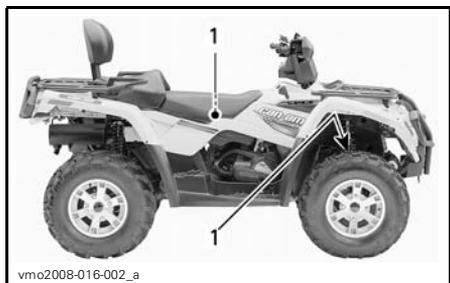
Les principaux composants de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire autorisé Can-Am a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

## Numéro d'identification du véhicule



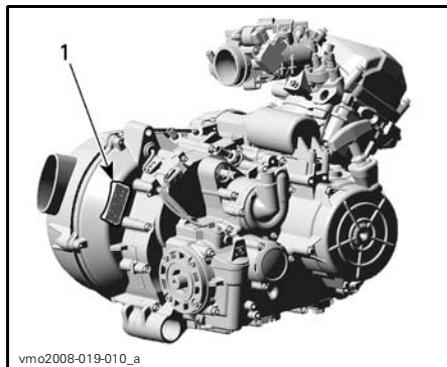
### TIPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

1. N.I.V. (Numéro d'Identification du Véhicule)
2. Numéro de modèle



1. Emplacement de l'étiquette du numéro de série du véhicule

## Numéro d'identification du moteur



### TIPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

1. N.I.M. (Numéro d'Identification du Moteur)

## Étiquette de conformité

Cette étiquette indique que le véhicule satisfait les normes de différents pays.

### EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

Série  
Outlander<sup>MC</sup>  
MAX 400 EFI

Sous le siège, sur  
le tube supérieur  
du châssis



---

# RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT

## *É.-U. et Canada seulement*

**Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!**

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes:

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'on a procédé à la dépose ou à la mise hors d'usage d'un tel dispositif.

**Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de traficage:**

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

# FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		OUTLANDER <sup>MC</sup> MAX 400 EFI	
<b>MOTEUR</b>			
Moteur		ROTAX 400, 4-temps, simple arbre à cames en tête (SACT), refroidi par liquide	
Nombre de cylindres		1	
Nombre de soupapes		4 soupapes à réglage mécanique	
Alésage	mm (po)	91 (3.58)	
Course	mm (po)	61.5 (2.42)	
Cylindrée		400 cm <sup>3</sup> (24.41 po <sup>3</sup> )	
Taux de compression		10.3:1	
Décompresseur		Automatique	
Régime de puissance maximale		tr/mn	
		7250	
Lubrification	Type		Carter humide avec filtre à huile remplaçable
	Filtre à huile		Filtre en papier BRP ROTAX remplaçable
	Huile à moteur	Contenance (vidange d'huile et filtre)	3 L (3.17 ptes) (moteur/transmission)
		Recommandée	Huile SAE 5W 30, classe SM, SL ou SJ de l'API. Voir <i>HUILE RECOMMANDÉE</i>
Système d'échappement		Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service	
Filtre à air		Filtre en papier synthétique avec mousse	
<b>BOÎTE DE VITESSES</b>			
Type		Deux gammes (petite vitesse et grande vitesse) en plus des positions stationnement («P»), point mort («N») et marche arrière («R»)	

MODÈLE			OUTLANDER <sup>MC</sup> MAX 400 EFI	
<b>SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</b>				
Liquide de refroidissement	Type		Mélange éthylène glycol et eau (50% liquide de refroidissement et 50% eau). Employer le liquide de refroidissement prémélangé vendu par BRP (N/P 219 700 362) ou un liquide conçu expressément pour les moteurs en aluminium	
	Contenance		2.5 L (2.65 ptes)	
<b>SYSTÈME ÉLECTRIQUE</b>				
Puissance de la magnéto			400 W @ 6000 tr/mn	
Système d'allumage			Allumage à décharge de condensateur	
Calage de l'allumage			Non réglable	
Bougie	Quantité		1	
	Marque et type		NGK DCPR8E	
	Écartement		0.6 à 0.7 mm (.024 à .027 po)	
Réglage du limiteur de régime du moteur	Marche avant	tr/mn	8000	
	Marche arrière	tr/mn	4000 ± 100	
Batterie	Type		Sèche	
	Tension		12 volts	
	Tension nominale		18 A•h	
	Puissance de sortie du démarreur		0.7 KW	
Phare			W	2 x 35
Feu arrière/feu de freinage			W	8/27
Fusibles	Boîte à fusibles	Accessoires	Alimentation auxiliaire	20 A (F6)
			Diagnostic	
			Phare	
			Prise	
			Treuil (XT)	
			4 x 4	

MODÈLE			OUTLANDER <sup>MC</sup> MAX 400 EFI	
<b>SYSTÈME ÉLECTRIQUE (suite)</b>				
Fusibles (suite)	Boîte à fusibles (suite)	ECM		5 A (F1) et 7.5 A (F3)
		Pompe à essence		7.5 A (F5)
		Indicateur		7.5 A (F4)
		Feu arrière		
		Diagnostic		
	Ventilateur		20 A (F2)	
	Porte-fusibles arrière	Principal		30 A
		Accessoires	Ventilateur	30 A
Éléments accessoires dans la boîte à fusibles				
<b>SYSTÈME D'ALIMENTATION</b>				
Alimentation en essence	Type		Injection électronique (IÉ), carter de papillon Dell'Orto de 46 mm, 1 injecteur par cylindre	
Pompe à essence	Type		Électrique (dans le réservoir à essence)	
	Modèle		Bosch	
Régime de ralenti		± 50 tr/mn	1300 (non réglable)	
Carburant	Type		Essence sans plomb	
	Indice d'octane	En Amérique du Nord (R+M)/2	87 ou plus	
		Ailleurs RON	92 ou plus	
Contenance du réservoir d'essence			20 L (5.3 gal É.-U.)	
Réserve du réservoir d'essence			± 6 L (1.6 gal É.-U.)	

MODÈLE		OUTLANDER <sup>MC</sup> MAX 400 EFI	
<b>SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT</b>			
Différentiel avant		Entraîné par arbre/différentiel autoverrouillable (Visco-Lok)	
Rapport d'engrenage du différentiel avant		3.6:1	
Essieu arrière		Entraîné par arbre/différentiel verrouillé	
Rapport d'engrenage de l'essieu arrière		3.6:1	
Huile à différentiel	Contenance	Avant	500 ml (17 oz É.-U.)
		Arrière	250 ml (8.5 oz É.-U.)
	Recommandée		Huile à différentiel BRP (N/P 293 600 043) ou huile synthétique 75W 90 (API GL5)
Graisse pour joint homocinétique		Graisse pour joint homocinétique (N/P 293 550 019)	
Graisse pour arbre de transmission		Graisse synthétique XP-S (N/P 293 550 010)	
<b>TRANSMISSION</b>			
Type de transmission		CVC (à changement de vitesse continu)	
Régime d'embrayage		± 100 tr/mn	2000
<b>DIRECTION</b>			
Rayon de braquage		2.0 m (6 pi 7 po)	
Divergence totale (véhicule au sol)		mm (po)	0 ± 4 (0 ± .157)
<b>SUSPENSION AVANT</b>			
Type		MacPherson	
Course		mm (po)	178 (7)
Réglage de la précharge		S.O.	
<b>SUSPENSION ARRIÈRE</b>			
Type		TTI <sup>MC</sup> indépendante	
Course		mm (po)	203 (8)
Amortisseur	Qté	2	
	Type	Huile	
Réglage de la précharge		5 réglages	

MODÈLE		OUTLANDER <sup>MC</sup> MAX 400 EFI	
<b>FREINS</b>			
Frein avant	Type	Hydraulique, 2 disques	
Frein arrière	Type	Hydraulique, 1 disque	
Liquide de frein	Contenance	125 ml (4.3 oz É.-U.)	
	Type	DOT 4	
Frein de stationnement		Verrou hydraulique aux 4 roues	
Matériau des plaquettes de frein	Avant	Organique	
	Arrière	Métallique	
Épaisseur minimale des plaquettes		mm (po)	1 (.04)
Épaisseur minimale des disques de frein	Avant	mm (po)	3.5 (.138)
	Arrière	mm (po)	4.3 (.17)
Gauchissement maximal des disques de frein		mm (po)	4.3 (.17)
<b>PNEUS</b>			
Pression	Avant	Max.	34.5 kPa (5 lb/po <sup>2</sup> )
		Min.	31 kPa (4.5 lb/po <sup>2</sup> )
	Arrière	Max.	34.5 kPa (5 lb/po <sup>2</sup> )
		Min.	31 kPa (4.5 lb/po <sup>2</sup> )
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		mm (po)	3 (1/8)
Dimensions	Avant	25 x 8 x 12	
	Arrière	25 x 10 x 12 XT: 25 x 11 x 12	
<b>ROUES</b>			
Dimensions	Avant	12 x 6	
	Arrière	12 x 7.5	
Couple de serrage des écrous de roue	Standard	70 N•m (52 lbf•pi)	
	XT	100 N•m (74 lbf•pi)	

MODÈLE		OUTLANDER <sup>MC</sup> MAX 400 EFI	
<b>DIMENSIONS</b>			
Longueur hors tout	m (po)	2.39 (94)	
Largeur hors tout	m (po)	1.17 (46)	
Hauteur hors tout	m (po)	1.14 (45)	
Empattement	m (po)	1.45 (57)	
Voie	Avant	mm (po)	965 (38)
	Arrière	mm (po)	914 (36)
Garde au sol	mm (po)	236 (9.3)	
<b>CAPACITÉ DE CHARGE</b>			
Répartition du poids	Avant/ Arrière	%	46/54
Boîte de rangement arrière (y compris le poids du porte-bagages arrière)		kg (lb)	10 (22)
Porte-bagages	Avant	kg (lb)	45 (100)
	Arrière (y compris le poids de la boîte de rangement arrière et du timon)	kg (lb)	90 (200)
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des autres charges et des accessoires supplémentaires)		kg (lb)	235 (517)
Poids nominal brut du véhicule		kg (lb)	554 (1219)
Capacité de remorquage		kg (lb)	500 (1100)
Charge admissible au timon (y compris le porte-bagages arrière)		kg (lb)	14 (30)



# ***DIAGNOSTIC DES PANNES***

---

# DIRECTIVES TECHNIQUES

---

RIEN NE FONCTIONNE LORSQUE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE EST À LA POSITION «ON» AVEC OU SANS FEUX

---

1. L'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à «OFF».
  - Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position «RUN».

---

## LE MOTEUR NE TOURNE PAS

---

1. L'interrupteur d'allumage se trouve à «OFF».
  - Mettre l'interrupteur à «ON».
2. L'interrupteur d'arrêt du moteur se trouve à «OFF».
  - Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position «RUN».
3. La pédale de frein n'est pas enfoncée.
  - Appuyer sur la pédale de frein.
4. Fusible grillé.
  - Vérifier le fusible principal.
5. Batterie faible ou connexions desserrées.
  - Vérifier le fusible du système de charge.
  - Vérifier l'état des connexions et des bornes.
  - Faire vérifier la batterie.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

## LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

### 1. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).

- (Mode noyé) Si le moteur est noyé d'essence et ne démarre pas, on peut activer cette fonction qui bloque l'injection et l'allumage quand on lance le moteur. Procéder comme suit.

- Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».
- Appuyer à fond sur la manette d'accélérateur et la TENIR dans cette position.
- Appuyer sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.

Lancer le moteur 20 secondes. Relâcher le bouton de DÉMARRAGE du moteur.

Relâcher la manette d'accélérateur et lancer de nouveau le moteur pour le faire démarrer.

**Si le moteur ne démarre toujours pas:**

- Nettoyer le pourtour des capuchons de bougie et retirer ces derniers.
- Enlever les bougies (les outils nécessaires sont dans la trousse d'outils). Voir la rubrique DÉPOSE ET INSTALLATION DES BOUGIES.
- Actionner le démarreur à quelques reprises.
- Ensuite, installer des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.
- Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.

Si le moteur est encore noyé, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

**REMARQUE:** Il ne doit pas y avoir de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

### 2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).

- Vérifier le niveau d'essence.
- Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### 3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

- Vérifier l'état du fusible principal.
- Enlever la bougie et la rebrancher à la bobine d'allumage.
- Vérifier si l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt du moteur est à «ON».
- Mettre la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrer. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacer la bougie.
- Si le problème persiste, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

### 4. Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur.

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

## LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)

---

### 5. Le moteur est en mode protection.

- *Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.*

### 6. Compression du moteur.

- *Quand on démarre le moteur avec le démarreur à rappel, on doit percevoir les cycles de résistance quand le piston atteint le point mort haut. S'il n'y a pas de résistance, on peut supposer qu'il y a une importante perte de compression.*
- *Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.*

## MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR

---

### 1. Bougie encrassée ou défectueuse.

- *Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*

### 2. L'essence ne parvient pas au moteur.

- *Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.*

### 3. Surchauffe du moteur (le voyant «CHECK ENGINE» s'allume et le message «HI TEMP» s'affiche sur l'indicateur multifonctionnel).

- *Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.*

### 4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- *Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.*
- *Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.*
- *Vérifier l'emplacement du conduit d'admission d'air.*

### 5. Transmission CVC usée ou sale.

- *Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.*

### 6. Le moteur est en mode protection.

- *Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.*
- *Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.*

## SURCHAUFFE DU MOTEUR

---

### 1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le système de refroidissement.

- *Vérifier le liquide de refroidissement. Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.*

### 2. Ailettes de radiateur sales.

- *Nettoyer les ailettes du radiateur. Voir RADIATEUR à la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.*

---

**SURCHAUFFE DU MOTEUR (suite)**

---

**3. Le ventilateur du radiateur ne fonctionne pas.**

- Vérifier le fusible du ventilateur. Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN. Si le fusible est bon, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

**RETOURS DE FLAMME**

---

**1. Le système d'échappement fuit.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**2. Le moteur surchauffe.**

- Voir MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.

**3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

**RATÉS D'ALLUMAGE**

---

**1. Bougie encrassée, défectueuse ou usée.**

- Nettoyer la bougie et vérifier son degré thermique. La remplacer au besoin.

**2. Présence d'eau dans l'essence.**

- Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

---

**LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE**

---

**1. Moteur.**

- Voir MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.

**2. Frein de stationnement.**

- S'assurer que le levier de verrouillage de frein est complètement desserré.

**3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**

- Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
- Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
- Vérifier l'emplacement du conduit d'admission d'air.

**4. Transmission CVC usée ou sale.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**5. Le moteur est en mode protection.**

- Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.
- Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER

---

1. Les engrenages de la transmission se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.
  - Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier sélecteur de bien se placer.
2. Transmission CVC usée ou sale.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS

---

1. Transmission en position «P» ou «N».
  - Mettre la transmission à «R», «H1» ou «LO».
2. Transmission CVC défectueuse.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
3. Présence d'eau dans le logement de la transmission CVC.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

# MESSAGES DE L’AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

MESSAGE	VOYANT ALLUMÉ	DESCRIPTION
INVALID KEY	Anomalie moteur	Signifie qu'on a utilisé une mauvaise clé de contact. Utiliser la clé destinée à ce véhicule. Il se peut également que la clé présente un mauvais contact. Enlever et nettoyer la clé.
PARK BRAKE	Frein de stationnement	Signifie qu'on a oublié d'enlever le frein de stationnement et que cela fait plus de 15 secondes qu'on roule.
LO BATT	Anomalie moteur	Signifie que la tension de la batterie est faible. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
HI BATT	Anomalie moteur	Signifie que la tension de la batterie est élevée. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
LOW OIL <sup>(1)</sup>	Anomalie moteur	Signifie que la pression d'huile du moteur est basse. Arrêter tout de suite le moteur.
HI TEMP	Anomalie moteur	Signifie que le moteur surchauffe. Voir la section <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la rubrique <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
LIMP HOME	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur clignote. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
CHECK ENGINE	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur reste allumé. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
MAINTENANCE SOON <sup>(2)</sup>	Anomalie moteur	Signifie qu'il est temps de faire effectuer l'entretien périodique. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
NO ECM COMMUNICATION	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur multifonctionnel et le module de commande du moteur (ECM). Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

**AVIS** <sup>(1)</sup> Si le message et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile du moteur. Remplir au besoin. Si le niveau d'huile est normal, voir un concessionnaire Can-Am autorisé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

<sup>(2)</sup> Le message doit être effacé par un concessionnaire Can-Am autorisé.



# ***GARANTIE***

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2009**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses VTT Can-Am 2009 vendues par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Can-Am installés par un concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie que le VTT.

La présente garantie limitée s'annule si: (i) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (ii) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

## **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;

- Les éléments d’entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d’œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d’entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant de l’enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l’utilisation de pièces n’ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n’étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant d’un accident, d’une submersion, d’un incendie, d’un vol, d’un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L’utilisation de carburants, d’huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L’ingestion de neige ou d’eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d’assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

#### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

Les composants reliés aux émissions qui sont inclus dans le tableau ci-dessous, qui sont installés sur des VTT Can-Am certifiés par l’EPA, et qui sont enregistrés aux États-Unis, sont couverts pour trente (30) mois consécutifs.

COMPOSANTS RELIÉS AUX ÉMISSIONS	400 EFI
Capteur de position d'accélérateur (TPS)	X
Régulateur de pression d'essence	X
Injecteurs	X
Module de commande du moteur (ECM)	X
Joint de culasse	X
Joint d'admission	X
Sonde de pression d'air du collecteur (MAPS)	X
Sonde de température et de pression d'air ambiant (AAPS)	X

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

## 5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le VTT Can-Am 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le VTT Can-Am 2009 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- Le VTT Can-Am 2009 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## 6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## 7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors du pays où il a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## 8) GARANTIE FOURNISSEUR

BRP équipe certains VTT Can-Am 2009 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée. SVP contacter les distributeurs ci-dessous:

### Raytech Électronique

1451, boul. des Laurentides  
Vimont, Laval (Québec)  
H7M 2Y3  
Tél.: 450 975-1015  
Télééc.: 800 975-0025/450 975-0817  
Courriel: [raytech@raytech.qc.ca](mailto:raytech@raytech.qc.ca)  
Site Web: [www.raytech.qc.ca](http://www.raytech.qc.ca)  
Coord. GPS: N45o35.25' - W73o42.95'

### Naviclub Ltée

5054, int-Georges  
Lévis (Québec)  
G6V 4P2  
Tél.: 418 835-9279  
Télééc.: 418 835-6681  
Courriel: [naviclub@naviclub.com](mailto:naviclub@naviclub.com)  
Site Web: [www.naviclub.com](http://www.naviclub.com)

Votre VTT Can-Am 2009 peut avoir comme équipement original des pneus Carlisle<sup>†</sup> ou ITP<sup>†</sup>. Ces pneus sont garantis séparément par leurs fabricants et nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire autorisé BRP de vous assister.

### **Carlisle Tire & Wheel Company**

23 Windham Boulevard  
Aiken, SC 29805

Information concernant la garantie:

aux É.-U. 1 800-260-7959

au Canada 1 800-265-6155

au Québec 1 877-997-4999

## **9) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **10) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

VTT CAN-AM

Groupe support à la clientèle

75, rue J.A. Bombardier

Sherbrooke (Québec) J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

\* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

<sup>MC</sup> marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

<sup>†</sup>Carlisle et ITP sont des marques de commerce détenues par ou utilisées sous licence de Carlisle Tire & Wheel Company.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2009**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses Quad Can-Am 2009 vendus par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) hors du Canada, des États-unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du Quad Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie.

La présente garantie limitée s'annule si: (i) le quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (ii) une modification du quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

### **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2009 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire Can-Am»);

- Le processus d’inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2009 doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2009 doit être acheté dans le pays ou l’union de pays où le propriétaire réside;
- L’entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l’entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n’a pas l’obligation d’honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D’OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le quad se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## 8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## 9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe support à la clientèle  
Skaldenstraat 125  
9042 Gent  
Belgium  
Tel.: + 32-9-218-26-00

**Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:**

**BRP FINLAND OY**

Service après-vente  
Ahjotie 30  
Fin-96320 Rovaniemi  
Finland  
Tel.: + 358 16 3208 111

**Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe support à la clientèle  
75, rue J.A. Bombardier  
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3  
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

\* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

<sup>MC</sup> marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2009**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses quads Can-Am année-modèle 2009 neufs et non utilisés vendus par des distributeurs/concessionnaires BRP autorisés («Distributeurs/Concessionnaires») dans les états membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison du quad Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie que le quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (i) le quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (ii) une modification du quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou de location.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## 5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le quad Can-Am 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le quad Can-Am 2009 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le quad Can-Am 2009 doit être achetée dans l'EEE;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## 6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## 7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le quad se trouve en dehors de l'EEE, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a acceptée le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe support à la clientèle  
Skaldenstraat 125  
9042 Gent  
Belgium  
Tel.: + 32-9-218-26-00

**Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:**

**BRP FINLAND OY**

Service après-vente  
Ahjotie 30  
Fin-96320 Rovaniemi  
Finland  
Tel.: + 358 16 3208 111

**Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe support à la clientèle  
75, rue J.A. Bombardier  
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3  
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

## **CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE**

**Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:**

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
  - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

\* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

<sup>MC</sup> marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

# RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

## **Au Canada**

### **BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Service de la garantie  
75, rue J.-A. Bombardier  
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3  
Télécopieur: 819 566-3590

## **Aux États-Unis**

### **BRP US INC.**

Warranty Department  
7575 Bombardier Court  
Wausau WI 54401  
Tél.: 715 848-4957

## **Autres pays dans le monde**

### **DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP**

Service de la garantie  
Chemin de Messidor 5-7  
1006 Lausanne Suisse  
Télécopieur: + 41213187801

---

# CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- en postant l'une des cartes (ci-dessous)
- en composant, **si vous habitez l'Amérique du Nord**, le 819 566-3366 (Canada) ou le 715 848-4957 (É.-U.)
- en prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

**VÉHICULES VOLÉS:** Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

## **Amérique du Nord**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Service de la garantie  
75, rue J.A. Bombardier  
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3  
Canada

## **Autres pays dans le monde**

**DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP**

Service de la garantie  
Chemin de Messidor 5-7  
1006 Lausanne  
Suisse







NUMÉRO DE MODÈLE  
DU VTT \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU VÉHICULE (N.I.V.) \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU MOTEUR (N.I.M.) \_\_\_\_\_

Propriétaire : \_\_\_\_\_

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration  
de la garantie \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A21L

Veuillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le VTT pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



## AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

## **AVERTISSEMENT**

**LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE.** Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

**DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES** pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE AVANT D'UTILISER CE DERNIER.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les nouveaux propriétaires devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS PLUS DE UN PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez plus d'un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous conduisez sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre véhicule.
- **L'UTILISATEUR ET LE PASSAGER DOIVENT TOUJOURS PORTER UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANŒUVRES PÉRILLEUSES.**

219 000 548

CA

OPERATOR'S GUIDE, OUTLANDER MAX 400 EFI / FRENCH  
GUIDE DU CONDUCTEUR, OUTLANDER MAX 400 EFI / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.